
Les transformations d'un faubourg de Blois : les terrasses de l'Évêché (v^e-xix^e siècle)

The transformations of a suburb of Blois: the terraces of the Bishop's Palace (5th-19th century)

Marie-Denise Dalayeun, Jérôme Bouillon et Françoise Yvernault



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/4774>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

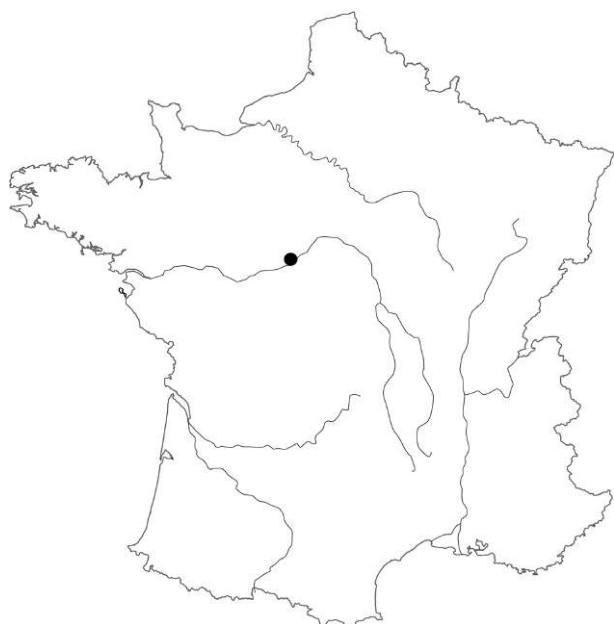
Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Marie-Denise Dalayeun, Jérôme Bouillon et Françoise Yvernault, « Les transformations d'un faubourg de Blois : les terrasses de l'Évêché (v^e-xix^e siècle) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 60 | 2021, mis en ligne le 08 juin 2021, consulté le 09 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/racf/4774>



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Marie-Denise DALAYEUN*,
Jérôme BOUILLON**
et Françoise YVERNAULT***

**Les transformations d'un
faubourg de Blois : les terrasses
de l'Évêché (v^e-xix^e siècle)**

THE TRANSFORMATIONS OF
A SUBURB OF BLOIS: THE
TERRACES OF THE BISHOP'S
PALACE (5TH-19TH CENTURY)

Mots-clés : Moyen Âge, fortification, habitat urbain, cimetière paroissial, céramique.

Keywords: *Middle Ages, fortification, urban habitat, parish cemetery, pottery.*

Résumé : La fouille réalisée en 2011 aux “Terrasses de l'Évêché” à l'arrière de la cathédrale Saint-Louis à Blois (Loir-et-Cher) a permis la mise au jour de vestiges dont les datations s'échelonnent du v^e au xix^e s. La découverte d'une aire funéraire dense, dont les premières sépultures remontent aux environs des v^e-vii^e s., témoigne de l'installation d'un important cimetière dont le rattachement à l'église Saint-Solenne, future cathédrale Saint-Louis, ne fait aucun doute. Parallèlement, plusieurs vestiges des xi^e-xiii^e s., associés à un habitat (silos et trous de poteau), ont été observés aux abords du cimetière, leur localisation glissant progressivement vers l'ouest à la faveur sans doute d'une rétractation du cimetière en direction de l'église et de l'abandon progressif de l'aire funéraire.

Le sondage d'une partie du fossé de l'enceinte urbaine confirme le *terminus ante quem* du xiv^e s. déjà établi pour sa construction et montre un entretien régulier au moyen de curages successifs durant les xiv^e et xv^e s. À la fin du xvi^e s., il est en grande partie comblé et n'assume plus son rôle défensif.

L'aménagement des terrasses par l'apport d'un important remblai intervient dès le xv^e s. comme en témoigne l'installation d'un bâtiment construit en partie sur le fossé d'enceinte. Celui-ci devait composer une partie du faubourg Saint-Jean dont les sources écrites font état dès la fin du xiv^e s.

Enfin, deux latrines maçonnées sont associées à l'aménagement des terrasses et des jardins en lien avec la création du palais épiscopal au milieu du xviii^e s.

* Inrap, Centre archéologique de Tours, UMR 7324 CITERES-LAT.

** Céramologue, Inrap, Centre archéologique de Tours.

*** Spécialiste en études documentaires et recherches archivistiques, Inrap, Centre archéologique de Tours.

Abstract:

The excavation carried out in 2011 at the “Terrasses de l’Évêché” behind the Saint-Louis Cathedral in Blois (Loir-et-Cher) brought to light remains dating from the 5th to the 19th century. The discovery of a dense funerary area, whose first burials date back to around the 5th-7th c., reveals that an important cemetery was linked to the Saint-Solenne church, future Saint-Louis cathedral. Furthermore, domestic remains from the 11th-13th c. (silos and post holes) were first in the vicinity of the cemetery before gradually shifting westwards, probably in relation with the cemetery’s retraction towards the church and the progressive abandonment of the burial area.

The survey of part of the urban enclosure ditch confirms its digging before the 14th century while regularly maintained by successive cleanings during the 14th and 15th centuries. At the end of the 16th century, the ditch was largely backfilled and no longer fulfilled its defensive role.

The development of the terraces by the addition of a large embankment took place as early as the 15th century, as evidenced by the remains of a building built partly over the ditch. This area was part of the Faubourg Saint-Jean, which, according to written sources, was settled at the end of the 14th century.

Finally, two masonry latrines are linked to the development of the terraces and gardens in relation with the creation of the episcopal palace in the mid-18th century.

1. LES CADRES DE LA FOUILLE

- 1.1. Le contexte d’intervention
- 1.2. Le cadre historique et archéologique du site
- 1.3. Problématiques de la fouille

2. LES DIFFÉRENTES OCCUPATIONS MISES AU JOUR

- 2.1. L’occupation funéraire
 - 2.1.1. Un pôle religieux précoce sur le plateau (V^e-VII^e s.)
 - 2.1.2. Le cimetière de Saint-Solenne (VIII^e-XII^e s.)
 - 2.1.3. Le cimetière de Saint-Solenne au bas Moyen-Âge et à l’époque moderne (XIV^e-XVIII^e s.)
- 2.2. Mise en évidence d’un nouveau noyau d’habitat du XI^e s. au XIII^e s.
- 2.3. Le fossé de l’enceinte urbaine et le faubourg Saint-Jean
 - 2.3.1. Le fossé d’enceinte
 - 2.3.2. La naissance du faubourg Saint-Jean

2.4. Les transformations topographiques majeures du site

- 2.4.1. Les premiers apports de remblais
- 2.4.2. La construction des premières terrasses
- 2.5. La construction du palais épiscopal et l’aménagement des terrasses de l’Évêché
- 2.6. L’approvisionnement de la céramique pendant les différentes périodes d’occupation du site
 - 2.6.1. Des rejets primaires de céramique de consommation comme principal corpus d’étude
 - 2.6.2. Regard diachronique sur la diffusion des productions en céramique
 - 2.6.3. Revue des formes typologiques et des registres décoratifs

CONCLUSION■ **BIBLIOGRAPHIE**

1. LES CADRES DE LA FOUILLE

1.1. Le contexte d'intervention

Le projet de réhabilitation des "Terrasses de l'Évêché" à Blois (Loir-et-Cher) a conduit en 2011 à la réalisation d'une opération de fouille préventive (DALAYEUN *et al.* 2012) (Fig. 1).

La zone de fouille est située sur le coteau nord de la vallée de la Loire à l'emplacement d'une terrasse qui se développe derrière le chevet de l'actuelle cathédrale Saint-Louis. Cet ensemble qui compose l'ancien Évêché de Blois avec sa cour d'honneur, ses terrasses, ses jardins plantés et ses rotondes, est classé parmi les monuments historiques depuis le 25 juin 1930. Des marronniers plantés sur cette terrasse ont été abattus en 1997.

Le projet de réaménagement consistait principalement à replanter trois lignes de marronniers disposées parallèlement à la terrasse. La prescription de fouille limitait l'emprise de l'opération à l'emplacement des futurs arbres, portant ainsi la superficie de fouille à seulement 628 m². Elle prévoyait la réouverture des trois tranchées du diagnostic, le prolon-

gement de chacune d'elles, initialement disposées en quinconce, et la possibilité de réaliser quelques fenêtres ponctuelles (CARLIER 2008) (Fig. 2). La mise en place de paliers de sécurité fut contrainte par l'exiguïté des surfaces à décaper et n'a pas permis d'atteindre partout la base de la stratification : l'essentiel des données est livré par l'observation des coupes stratigraphiques (Annexe).

1.2. Le cadre historique et archéologique du site

L'emprise de la fouille est située à l'intérieur de l'ancien faubourg Saint-Jean, immédiatement à l'est du fossé de l'enceinte urbaine et à quelques dizaines de mètres du chœur de l'église Saint-Solenne, dont l'église est attestée au x^e s. et qui deviendra la cathédrale Saint-Louis en 1697. Elle était accompagnée elle-même d'un vaste cimetière qui s'étendait jusqu'au nord des halles de la ville.

Le système de fortification se développant aux abords du site se composait de deux portes, la porte Clouseaux au nord, attestée au XIII^e s., constituée de deux tours entourant un massif quadrangulaire, et la porte Guichard (ou Puy Chatel) (Fig. 3). La défense

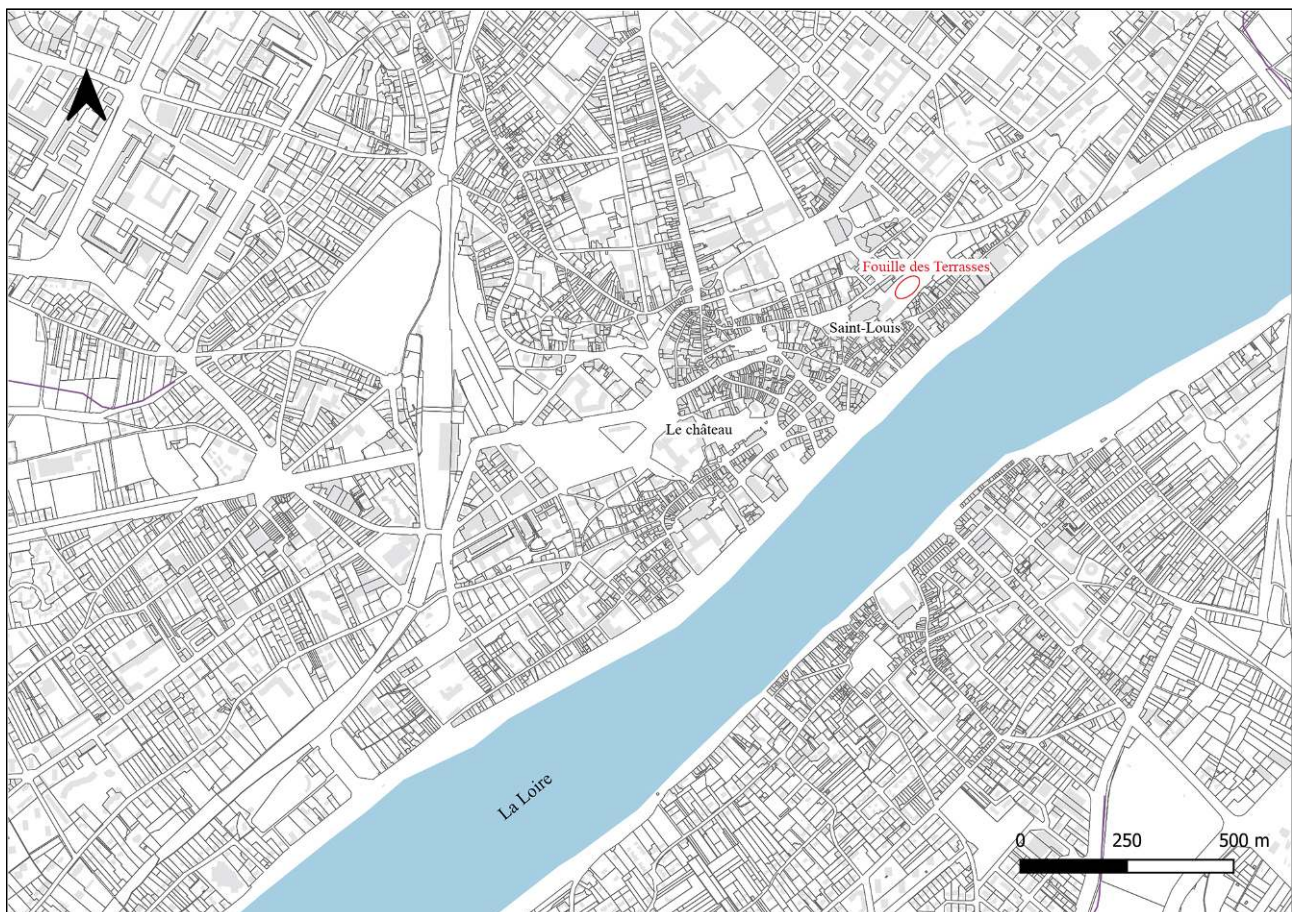


Fig. 1 - Localisation de la fouille sur fond de plan cadastral (M.-D. Dalayeun, Inrap).



Fig. 2 - Vue d'ensemble des tranchées ouvertes et la cathédrale Saint-Louis en arrière-plan (Loïc de Cargouët, Inrap).



Fig. 3 - Blois, gravure sur cuivre en couleurs de G. Braun et F. Hogenberg, accompagnée d'un texte en latin décrivant la ville, 1575, ADLC 33Fi51 (M.-D. Dalayeu, Inrap).

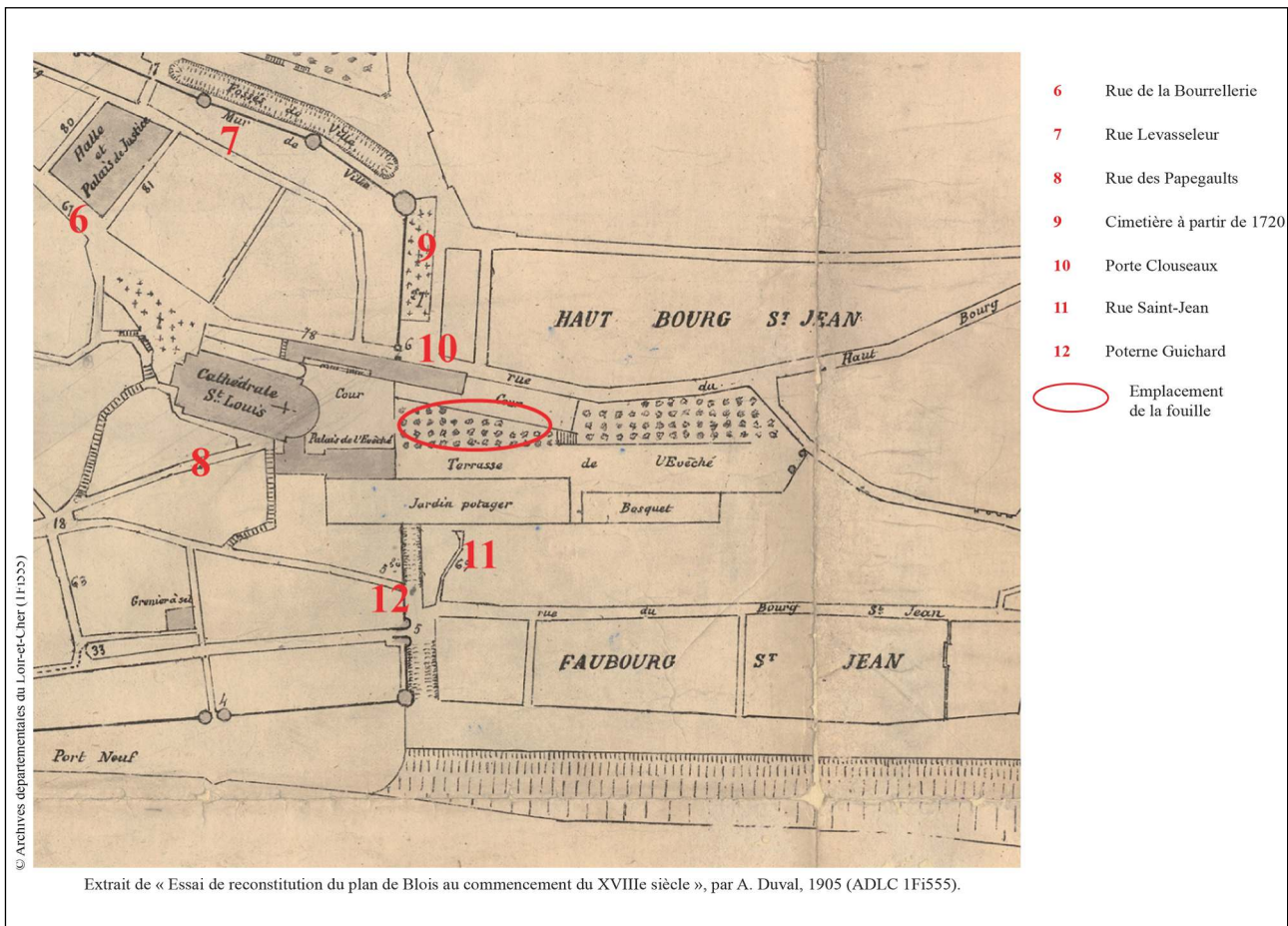


Fig. 4 - Essai de reconstitution du plan de Blois au commencement du XVIII^e siècle, par A. Duval, 1905 (ADLC 1Fi555) (M.-D. Dalayeur, Inrap).

était complétée par la tour des Flandres, mentionnée à partir du xv^e s. et un fossé d'une vingtaine de mètres de large.

Les travaux de construction du palais épiscopal et des jardins commencent au tout début du xviii^e s. (Fig. 4) et se poursuivent durant un demi-siècle, pour former un ensemble de plus de deux hectares¹. Établie dans le prolongement de la cour et du palais, la grande terrasse, correspondant à l'emprise des fouilles, occupait à la fin du xviii^e s. toute la longueur du terrain et formait la partie noble du jardin, directement accessible depuis l'appartement de l'évêque.

Contrairement à la richesse des informations fournies par les sources écrites, le secteur est peu renseigné par les opérations archéologiques. Hormis les fouilles de la cathédrale Saint-Louis pratiquées au début du xx^e s., on ne recense qu'une seule opération archéologique (CHIMIER, AUBOURG et JOSSET 2000) (Fig. 5). Localisée à l'intérieur des

bâtiments de l'hôtel de ville sur la terrasse haute des jardins, cette surveillance de travaux a mis au jour plusieurs occupations datées du haut Moyen Âge à l'époque moderne : un silo des viii^e-x^e s. ; une sépulture non datée mais pouvant appartenir à l'extension vers l'est du cimetière de Saint-Solenne ; une portion du fossé de l'enceinte urbaine reconnu sur une largeur maximale de 18 m et une profondeur minimale de 1,5 m. La dernière information concerne l'observation du terrain naturel et l'hypothèse d'un respect de la pente naturelle du coteau jusqu'au xviii^e s.

1.3. Problématiques de la fouille

L'opération de fouille prescrite sur cet espace de la ville de Blois, peu exploré et pourtant bien renseigné par les textes, devait permettre de répondre à plusieurs questionnements :

- la nature et la datation des premières occupations humaines sur un terrain à forte contrainte topographique ;

1. AMB 7Z24.

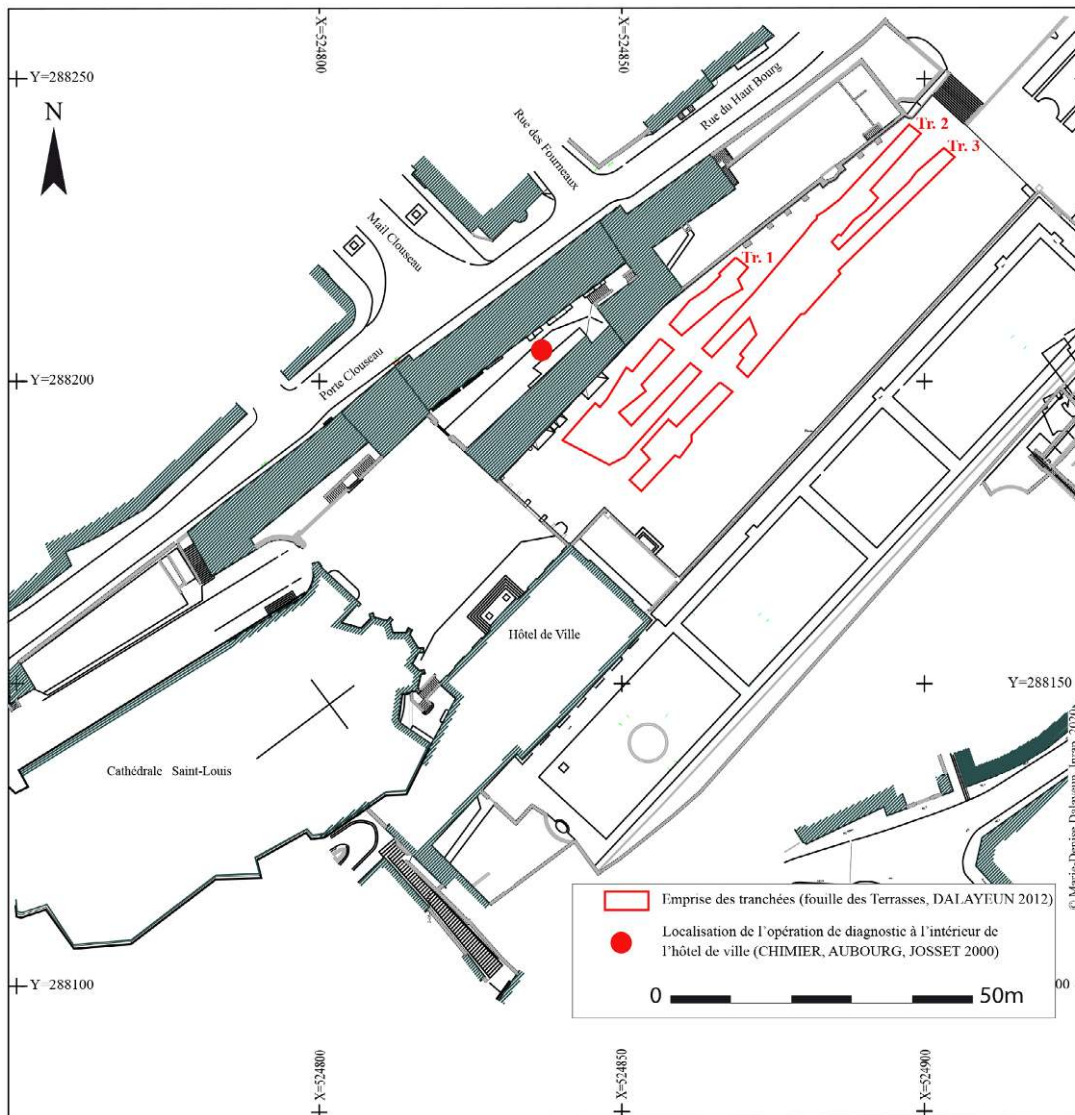


Fig. 5 - Localisation de la fouille des Terrasses de l'Évêché et de l'opération de diagnostic en 2000 (CHIMIER *et al.* 2000) (M.-D. Dalayeu, Inrap).

- la nature des occupations présentes directement à l'extérieur de l'enceinte urbaine pendant son utilisation et jusqu'à son abandon définitif lors de l'aménagement du palais épiscopal au XVIII^e s. ;
- l'utilisation du cimetière paroissial rattaché à l'église Saint-Solenne (bornes chronologiques, population recrutée, extension). Les résultats obtenus à l'issue de la fouille ont fait l'objet d'une intégration aux recherches menées dans le cadre du "PCR Blois" dirigé par Viviane Aubourg et Didier Josset (JOSSET *et al.* 2018). Le texte ci-dessous a pour vocation d'apporter un complément aux connaissances acquises dans le cadre du PCR, en particulier sur les questions relatives à l'occupation du territoire blésois durant le Moyen Âge.

2. LES DIFFÉRENTES OCCUPATIONS MISES AU JOUR

Les contraintes d'une intervention limitée à une fouille sous la forme de tranchées ont conduit à une interprétation des résultats basée, pour l'essentiel, sur l'observation des relations stratigraphiques des niveaux issus de la lecture des coupes (Annexe). La fouille complète de structures en plan a été très limitée. Certaines relations ont été vérifiées en procédant à la fouille ponctuelle des coupes et un maximum de mobilier archéologique a été prélevé pour aider au phasage des occupations. C'est ainsi que l'occupation a été découpée en trois périodes principales, elles-mêmes subdivisées en plusieurs phases, s'échelonnant du V^e au XIX^e s. (Fig. 6).



Fig. 6 - Plan phasé des vestiges (M.-D. Dalayeu, Inrap).

2.1. L'occupation funéraire

2.1.1. Un pôle religieux précoce sur le plateau (V^e-VII^e s.)

La première occupation reconnue n'est constituée que d'un seul fait (F112) et correspond à une sépulture (Fig. 7). La fosse est creusée dans un niveau de colluvions provenant du plateau (US 1123 – Annexe : Coupe 8 - Tranchée 2 - 1/2 nord - coupe est) et son état de conservation est médiocre. De grosses fosses de plantations perturbent la partie supérieure et le côté droit de la sépulture. Le défunt est inhumé dans le sens NE-SO, tête au sud-ouest. L'analyse radiocarbone (Poznan Radiocarbon Laboratory, réf. Poz-42343) fournit une datation comprise entre 432 et 604. Les modalités de l'exploration empêchent de comprendre l'environnement de cette sépulture qui apparaît isolée dans cette partie nord de la tranchée.

Cette découverte permet de supposer la présence d'une aire sépulcrale apparaissant entre les v^e et vii^e s. La présence d'un niveau de colluvions implique probablement l'absence de bâti ou de couverture végétale importante en surplomb du site à cette période. À part un tessou de tradition protohistorique en position résiduelle, les plus anciennes céramiques appartiennent à l'époque mérovingienne et sont en général redéposés.

D'après les recherches menées dans le cadre du PCR sur la ville de Blois, divers éléments convergent en faveur d'un pôle chrétien précoce en ce lieu, et en particulier d'un secteur funéraire se développant en bordure de plateau (JOSSET *et al.* 2018). L'église Saint-Solenne, dont la création est présumée au x^e s. (LESUEUR 1969 : 53) aurait succédé à un édifice mérovingien dédié à saint Pierre (LESUEUR 1926 : 68 ; JOSSET *et al.* 2004 : 218)².

L'existence d'une nécropole dès le haut Moyen Âge repose, quant à elle, sur la présence de sarcophages, très diversement documentée, retrouvés rue du Palais (PROVOST 1988 : 84), place Saint-Louis (COSPEREC 1994 : 32) mais également aux "Terrasses de l'Évêché" où trois vestiges de sarcophages réemployés sont attestés en tranchée 2 (F133/172/173) (DALAYEUN *et al.* 2012 : 68-69). Il est cependant encore impossible de conclure sur la

question des origines de cette nécropole : héritage antique ou création alto-médiévale (JOSSET *et al.* 2018) (Fig. 8).

2.1.2. Le cimetière de Saint-Solenne (VIII^e-XII^e s.)

Une couche cimétériale d'épaisseur variable (0,1 à 0,3 m) a été retrouvée sur les deux tiers de l'emprise depuis son extrémité sud-ouest (Fig. 7 ; Annexe – coupes 2, 3 et 8, couche orange = niveau sépulcral). Au sud-ouest, elle est recoupée par le creusement du fossé de l'enceinte urbaine. Cet espace sépulcral devait s'étendre plus encore en direction de l'ancienne église Saint-Solenne.

Compte tenu de l'importance des autres vestiges, de la densité des inhumations et du temps alloué à l'opération, la fouille a été, sur demande du service régional de l'archéologie, limitée à un nettoyage sommaire du niveau d'apparition des inhumations et au dégagement de quelques-unes, afin d'en préciser la datation et les caractéristiques principales.

Quarante-et-un individus ont ainsi été reconnus. La densité d'inhumations très significative et les nombreux recoupements entre les fosses ont rendu la lecture de leurs contours difficile (Fig. 7). Seules l'observation et la mise au jour de restes humains encore en connexion et de quelques éléments d'architecture ont permis de reconnaître certaines tombes. Les déterminations de sexe et d'âge ne semblent pas traduire de recrutement particulier (Tabl. 1). Toutes les sépultures mises en évidence sont individuelles, orientées SO-NE avec des variations de quelques degrés. Les observations faites en cours de prélèvement suggèrent des dépôts en contenant souple (linceul ?) pour trois sépultures (F118/120/140). Une autre présente un aménagement céphalique constitué de blocs de calcaires disposés de part et d'autre du crâne (Fig. 7). Trois autres tombes (F133/172/173), enfin, sont attestées par la présence de cuves de sarcophage trapézoïdales en tuffeau réemployées.

L'emploi de sarcophages est une pratique attestée dans la région depuis le vi^e s. et jusqu'au viii^e s., voire le x^e s. dans certains contextes urbains comme à Saint-Martin de Tours (BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 1996). Les aménagements comme ceux de la sépulture F128 sont quant à eux plus caractéristiques des ix^e et x^e s. Parallèlement, sept datations radiocarbones ont apporté une fourchette chronologique comprise entre le début du viii^e et le xi^e s., voire le début du xii^e s. pour deux échantillons.

Cette seconde phase d'occupation comprise entre les x^e et xii^e s. se voit par ailleurs caractérisée par quelques assemblages de céramique en contexte réunissant 280 restes de céramiques (30 NMI).

2. D'après les textes hagiographiques, une chapelle dédiée à Saint-Pierre serait fondée dans le courant de la période mérovingienne (JOSSET *et al.* 2004 : 218). Elle aurait accueilli plus tard les reliques du saint Solenne, évêque de Chartres au v^e s. Un récit du xv^e s. relate en effet le transport vers Chartres de ces reliques (LESUEUR 1930 : 437). Le convoi arrive un soir à Blois, où le corps reçoit asile pour la nuit dans "l'église des Apôtres", également qualifiée "d'oratoire" ou de "chapelle Saint-Pierre" (MARTIN-DEMEZIL 1986 : 136). L'existence d'un édifice dédié à Saint-Pierre n'a cependant jamais pu être vérifiée.

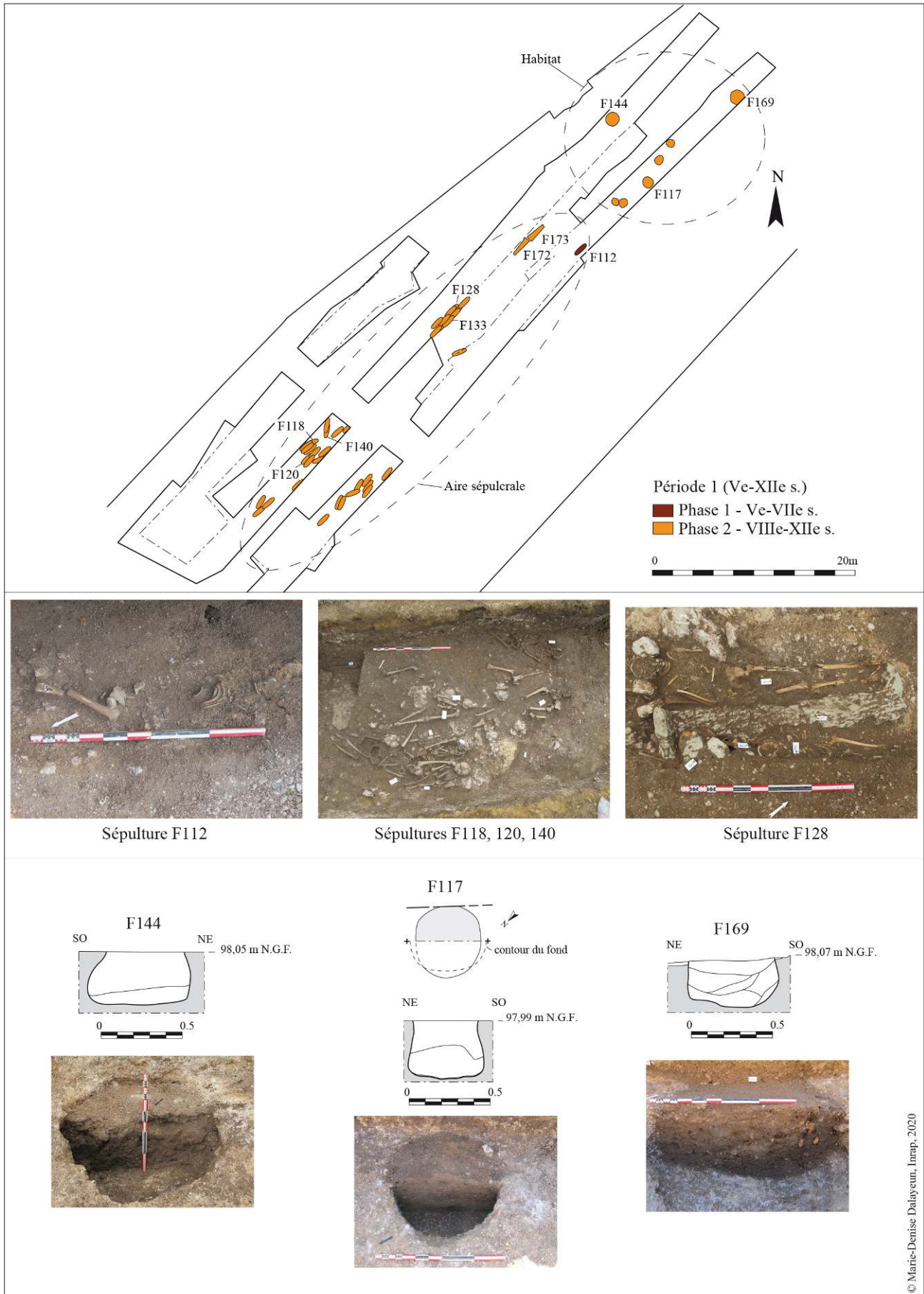


Fig. 7 - Plan de la période 1 (M.-D. Dalayeu, Inrap).

N° Fait	N° TR	NGF	Orientation	Représentation squelette	Conservation os	Age	Sexe	Architecture funéraire
111	3 (1/2 Nord)	97,6 (sous squelette)	NO-SE, tête au NO	mauvaise (tronc et partie du membre inférieur droit)	fragmenté	adulte	Masculin	néant
112	3 (1/2 Nord)	97,09 (sous squelette) 97,97 à 97,79 sous squelette	SO-NE, tête au S-O	lacunaire (fémur gauche incomplet et quelques fragments épars)	fragmenté	adulte	Indéterminé	néant
118	2 (1/2 Sud)		SO-NE, tête au S-O	bonne	moyenne	adulte	Indéterminé	néant
119	2 (1/2 Sud)	97,9	SO-NE, tête au S-O	lacunaire (fémurs, éléments de ceinture pelvienne et de mains)	moyenne	adulte	Féminin probable (fossettes de parturition)	néant
120	2 (1/2 Sud)	97,97	SO-NE, tête au S-O	lacunaire (membre inférieur gauche)	moyenne	adulte	Indéterminé	néant
121	2 (1/2 Sud)	97,89	SO-NE, tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
122	2 (1/2 Sud)	97,92	SO-NE, tête au S-O	partielle (absence des jambes et pieds)	moyenne	adulte	Féminin	néant
123	2 (1/2 Sud)	97,87	SO-NE, tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
124	2 (1/2 Sud)	97,86	SO-NE, tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
127	3 (1/2 Nord)	96,3	SO-NE, tête au S-O	lacunaire (éléments des membres inférieurs et de la main gauche)	fragmenté	adulte	Indéterminé	néant
128	2 (1/2 Nord)	97,68 à 97,62	SO-NE, tête au S-O	bonne	fragmenté	adulte	Masculin	aménagement céphalique
129	2 (1/2 Nord)	97,65	SO-NE, tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
130	2 (1/2 Nord)	97,73 sur crâne	SO-NE, tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
131	2 (1/2 Nord)	97,75 sur crâne	SO-NE, tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
132	2 (1/2 Nord)	97,67 sur crâne	SO-NE, tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
133	2 (1/2 Nord)	97,77 sur crâne	SO-NE, tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
134	2 (1/2 Nord)	97,63	SO-NE, tête au S-O	très lacunaire (rares éléments de B.C.F. et d'épaule droite)	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	sarcophage
135	2 (1/2 Nord)	97,79	SO-NE, tête au S-O	non prélevé	fragmenté	adulte	Indéterminé	néant
137	2 (1/2 Sud)	97,89	SO-NE, tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant

Tabl. 1 - Synthèse de l'étude anthropologique.

N° Fait	N° TR	NGF	Orientation	Représentation squelette	Conservation os	Agc	Scxc	Architecture funéraire
138	2 (1/2 Sud)	97,89	SO-NI., tête au S-O	très lacunaire (éléments d'os coxal gauche)	fragmenté	adulte	Indéterminé	néant
140	2 (1/2 Sud)	97,88	N-S., tête au S	bonne	très fragmenté	adulte	Indéterminé	néant
141	2 (1/2 Nord)	97,62 sur crâne	SO-NE., tête au S-O	partielle (absence des jambes et pieds)	moyenne	adulte	Masculin probable	néant
142	2 (1/2 Nord)	97,62 sur crâne	SO-NE., tête au S-O	partielle (absence des jambes et pieds)	fragmenté	adulte	Indéterminé	néant
147	2 (1/2 Sud)	97,9	N-S., tête au S	moyenne (absence du membre inférieur gauche)	très fragmenté	0-14 mois	Indéterminé	néant
150	2 (1/2 Sud)	97,57	SO-NI., tête au S-O	lacunaire (1/3 distal membre supérieur gauche, coxal et fémur gauches, genoux)	fragmenté	grand ado	Indéterminé	néant
151	2 (1/2 Sud)	97,89	SO-NE., tête au S-O	lacunaire (éléments de côtes et membre supérieur gauches)	fragmenté	adulte	Indéterminé	néant
153	2 (1/2 Sud)	97,91	SO-NI., tête au S-O	bonne (absence des pieds)	moyenne	1-4 5-9	Indéterminé	néant
154	2 (1/2 Sud)	97,91	SO-NI., tête au S-O	partielle (absence des os longs des membres supérieur gauche et inférieur droit, pieds très lacunaires)	fragmenté	adulte	Masculin	néant
155	2 (1/2 Sud)	97,86 sur crâne	SO-NE., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
160	3 (1/2 Sud)	96,88	SO-NE., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	sarcophage
161	3 (1/2 Sud)	96,81	SO-NE., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
162	3 (1/2 Sud)	96,77	SO-NE., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
163	3 (1/2 Sud)	96,86	SO-NI., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
164	3 (1/2 Sud)	96,83	SO-NE., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
165	3 (1/2 Sud)	96,93	SO-NI., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
166	3 (1/2 Sud)	96,9	SO-NE., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
167	3 (1/2 Sud)	96,9	SO-NI., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
168	3 (1/2 Sud)	96,9	SO-NI., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
172	2 (1/2 Nord)	98,2	SO-NT., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	sarcophage
173	2 (1/2 Nord)	98,2	SO-NE., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	sarcophage
183	2 (1/2 Nord)	98,12	SO-NE., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
184	2 (1/2 Nord)	97,24	SO-NI., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant
189	2 (1/2 Sud)	97,84	SO-NE., tête au S-O	non prélevé	non prélevé	Indéterminé	Indéterminé	néant

Tabl. 1 - Synthèse de l'étude anthropologique.

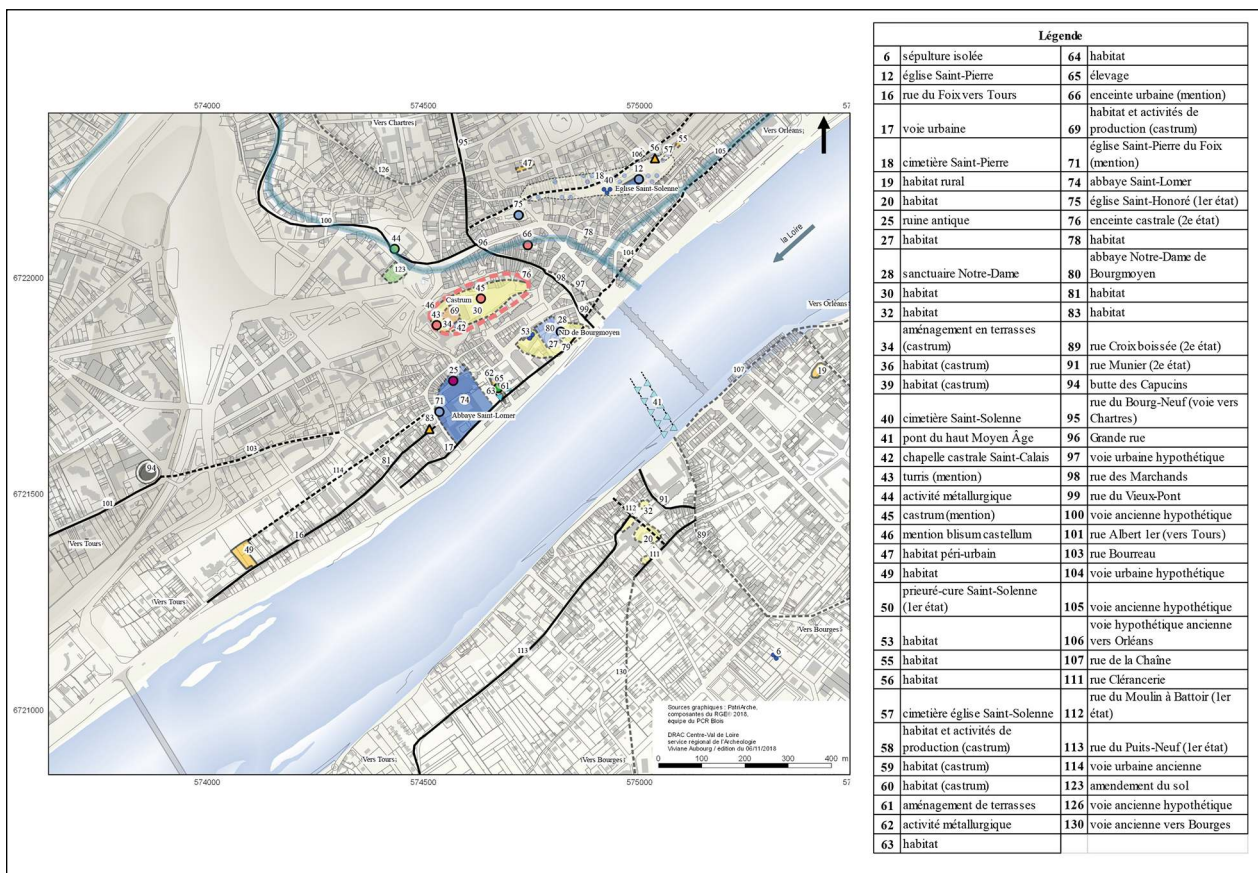


Fig. 8 - Identification des phases de Repères Urbains définis pour la ville du IX^e au X^e siècle, fond de plan cadastral de Blois (JOSSET *et al.* 2018 : 183, fig. 347) (V. Aubourg et D. Josset, SRA Centre Val de Loire, Inrap).

Parmi eux, 26 tessons (8 NMI) ont été prélevés dans les séquences de comblement de sept sépultures³. Les individus se limitent pour la plupart à des éléments de panse sur lesquels des stigmates de consommation sont perceptibles. Il s'agirait d'un transfert de matériel domestique provenant de l'habitat qui jouxte l'espace funéraire et qui lui est contemporain (cf. ci-dessous).

Malgré le manque d'information délivré par les sources écrites, il est raisonnable de voir dans cette nécropole, les restes d'une partie du cimetière rattaché à la paroisse de Saint-Solenne durant le haut Moyen Âge et le Moyen Âge central dont l'église n'est située qu'à quelques mètres au sud-ouest.

Le territoire de Saint-Solenne, qui est alors le siège de la plus importante paroisse de la ville, recouvre toute la partie orientale de la ville, ainsi que l'extérieur des portes Clouseaux, le Haut Bourg et le bourg Saint-Jean (HOLLEVILLE 1995 : 137). Il est, pour le moment, le seul édifice religieux connu mentionné au x^e s. dans cet espace de la ville.

3. F118, F122, F138, F140, F147, F153 et F154.

2.1.3. Le cimetière de Saint-Solenne au bas Moyen Âge et à l'époque moderne (XIV^e-XVIII^e s.)

Le cimetière situé *intra muros*, devant l'entrée de l'église Saint-Solenne et le long du flanc nord de la nef est fréquemment cité dans les sources écrites. À partir du XVI^e s., les plans indiquent la présence d'un cimetière à l'est et au nord-est de l'entrée de l'église, au niveau de l'actuelle place Saint-Louis. Durant le Moyen Âge, l'étendue du cimetière paraît beaucoup plus vaste jusqu'au nord de l'actuelle place Saint-Louis⁴. Il est également présent à l'est :

4. En 1262, les halles constituent l'extrémité nord-ouest du cimetière Saint-Solenne (ADLC 3H110 : 96 : "acquisition faite par l'abbaye de Bourgmoeyen d'une maison proche le cimetière saint solenne devant les halles au censif de Bourgmoeyen"). En 1374, le cimetière s'étend toujours jusqu'aux halles, un acte mentionnant " la rue qui va dudit saint solenne et cimetière a la rue du Vasseleur ", la rue Levasseleur étant située au XVIII^e s. au nord des halles. Le cimetière conserve cette étendue au XV^e s. ; un bail de 1422 mentionne la présence du cimetière Saint-Solenne aux alentours "de la rue du Marché et par derrière les halles" (ADLC 3H110, p. 63).

un devis de 1684 concernant des travaux sur l'église mentionne la présence d'un petit et d'un grand cimetière situé *intra muros*. Les gravures du xvii^e s. représentent deux escaliers permettant l'accès au cimetière clôturé, situé à l'ouest et légèrement au sud-ouest de l'église. Le petit cimetière pourrait se situer au nord-est de l'église le long du collatéral et aboutirait à la rue des Papegaults. Celle-ci, courant au sud de l'église, permet l'accès aux Grands degrés Saint-Louis et remonte à l'est du chœur de l'église Saint-Solenne vers la rue Porte Clouseaux. Le petit cimetière est fermé par un portail, son accès se fait probablement par des escaliers⁵, permettant également un accès à la partie nord-est de la rue des Papegaults, le texte mentionnant également la présence d'un "petit degré qui descend au papegaut" (ADLC 3^E19 / 1158 : 20 fév. 1684⁶).

Seules deux mentions du xvi^e s. font état du cimetière paroissial situé hors les murs de la ville⁷. L'une d'elles précise qu'il est coupé par le mur d'enceinte et le fossé. Cette rareté des sources indique probablement que le cimetière est abandonné dès la fin du xvi^e s., aucun texte ne semblant évoquer sa présence par la suite. Les informations livrées par la fouille vont également dans ce sens car une seule inhumation (F111) datée du xiv^e ou du début du xv^e s.⁸ a été retrouvée dans l'emprise de la fouille. Son orientation nord/ouest-sud/est, très différente des sépultures des siècles précédents, suggère par ailleurs un

5. "[...] referee le mur de larcade soubz du portail du petit cimetiere et y mettra une huysserie de pierre dure une porte ferree et fermante a clef, abbatree le reste du gros pilier de lesglize au bout de la voulte de la dessante dudict petit cimetiere [...] et appartiendrons ausdicts sieurs marguilliers pour ladicte esglize les portes feremez de lentrete dicelle du coste du petit cimetiere et rue des Papegaults [...]" ADLC 3^E19 / 1158 : 20 fév. 1684. Transcription V. Aubourg (SRA Centre Val de Loire).

6. La transcription est donnée par V. Aubourg et provient de l'étude d'archives réalisée lors de son intervention sur une des chapelles de la cathédrale.

7. Un titre de propriété de 1565 portant sur une maison située dans l'emplacement actuel de l'évêché indique la présence d'une maison " assise en une petite ruelle par laquelle on descend du petit cymetiere de saint soullayne hors la porte clouseaux a la porte du bas bourg saint jean [...] tenant dune part aladite ruelle du vent daval daultre part aladite maison et jardins [...]" (ADLC G1100). Ainsi, la maison semble située hors les murs, non loin de la porte Clouseaux, le long d'une ruelle permettant l'accès du Haut Bourg au Bas Bourg Saint-Jean, le long d'un petit cimetière Saint-Solenne. La ruelle en question est probablement la rue Saint-Jean. J.-P. Sauvage, qui gère les archives diocésaines, indique également dans un article à paraître sur les cimetières blésois, la présence d'un " petit cimetière hors la ville " mentionné en 1552.

8. Une analyse au radiocarbone propose une datation comprise entre 1302 et 1420 (Poz-42341).

acte isolé (Fig. 9). L'occupation funéraire semble donc marginale après le xii^e s. Cependant, l'emprise de la fouille n'est pas suffisante pour cerner au mieux cette occupation funéraire.

Quelques fragments de coquemars, datés des xv^e-xvi^e s., en position secondaire dans les fosses/silos F100 et F177 de l'habitat mitoyen portent des perforations volontaires de la panse qui renvoient à leur utilisation dans la liturgie funéraire comme pots à encens. Cette pratique, attestée en région Centre du xi^e au xvii^e s., est en perte de vitesse à cette époque et caractérise les classes sociales aisées (GEORGES-ZIMMERMANN 2015 ; SCHWEITZ 1981).

Après 1720, le cimetière paroissial est transféré au nord de la porte Clouseaux ; un arrêt de la chambre des comptes de 1719 concède un terrain sur les fossés de la ville afin d'agrandir le cimetière (ADLC G1053). Le terrain est alors exhaussé de 5 à 6 pieds et les fossés de ville comblés afin d'établir une terrasse pour l'installation du cimetière (BERGEVIN et DUPRÉ 1846, vol. 1 : 544).

2.2. Mise en évidence d'un nouveau noyau d'habitat du XI^e s. au XIII^e s.

Une occupation probablement liée à un habitat a été retrouvée à l'extrémité nord-est des tranchées 2 et 3 en périphérie du cimetière. Aucune structure de délimitation de l'espace (fossé, mur, haie...) n'a été observée entre l'aire sépulcrale et cette occupation.

Elle est représentée par trois trous de poteau, une fosse et trois silos (Fig. 7). Les silos sont de dimensions moyennes avec des ouvertures comprises entre 1 m et 1,30 m et des profondeurs allant de 0,70 m à 0,90 m. Seul le silo F.144 (US 1134), situé au nord de l'emprise, paraît constituer un secteur de rejet primaire de mobilier de consommation domestique. Il contient à lui seul 200 restes de céramique (8 NMI), soit plus de la moitié (53 %) des tessons enregistrés pour cette période. Cet ensemble homogène, en position primaire⁹, reflète le répertoire typologique en usage à Blois à cette époque ; il ne présente qu'un seul exemplaire archéologiquement complet : une oule de petit module, ce qui correspond sans problème à une occupation domestique familiale.

Dans le courant du xiii^e s., d'autres structures liées à un habitat apparaissent dans la moitié nord des tranchées 2 et 3. Il s'agit de silos dont le gabarit est similaire à ceux de la période précédente (Fig. 9) (Tabl. 2). Ils empiètent désormais sur le cimetière, c'est le cas notamment du silo F157 qui recoupe au

9. Le taux de fragmentation pour chaque couche correspond à la moyenne des rapports Poids/NR établis pour chaque type céramique. Il est ici de 11,5.

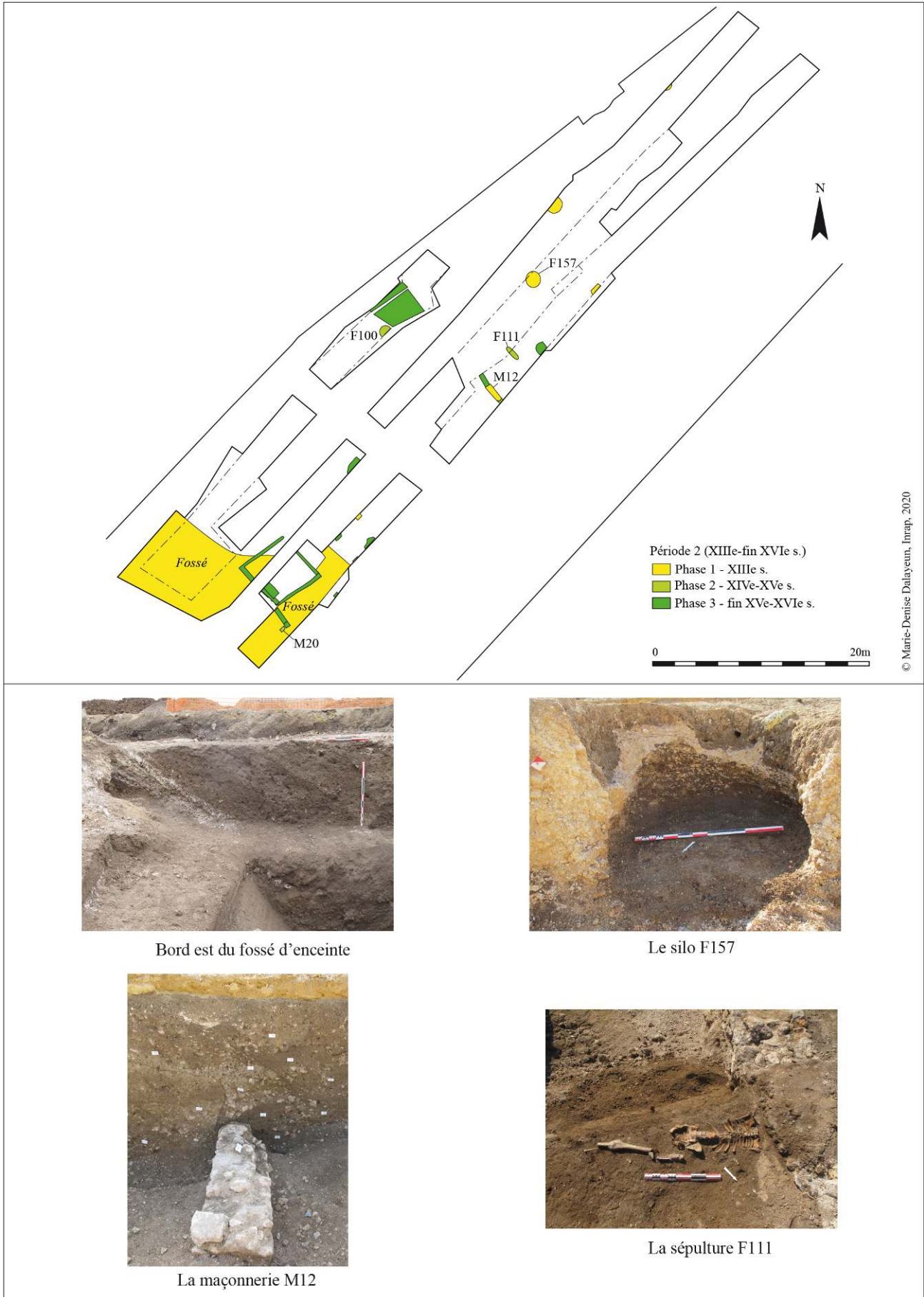


Fig. 9 - Plan de la période 2 (M.-D. Dalayeu, Inrap).

N° Fait	N° TR	Intégrité	Type	Description	L/D (cm)	l (cm)	P (cm)
145	2 (1/2 Nord)	partielle	fosse	Fosse ou silo au bords dissymétriques, vertical au nord, évasé au sud, fond plat. Comblement unique		114	76 min
146	2 (1/2 Nord)	partielle	fosse	Fosse aux bords évasés et irréguliers, fond en cuvette. Comblement unique.		110	57
148	2 (1/2 Nord)	partielle	fosse (extraction matériaux?)	Large fosse positionnée en bord de tranchée, bord sud se confond avec creusement de F149 (relation stratigraphique incertaine), fond relativement plat		153 min	59
149	2 (1/2 Nord)	partielle	fosse (extraction matériaux?)	idem F148		207	58
156	2 1/2 Nord	partielle	silo	Observé en coupe seulement, ne savons pas s'il s'agit du centre du fait. Les bords ont un profil rentrant, le comblement est multiple, et le fond n'est pas atteint.		116 à 183	112 min
157	2 1/2 Nord	totale	silo	Relevé en deux temps d'abord dans la coupe de la tranchée puis après sa fouille en reculant la coupe (mais le fond n'a pas été atteint), les données métriques correspondent au 2e relevé c'est-à-dire au centre du fait. Son profil est piriforme, deux comblements ont été distingués. Il recoupe plusieurs sépultures, des ossements humains ont été retrouvés dans le comblement.	130		87
182	3 (1/2 Nord)	partielle	fosse	Fosse fouillée très partiellement sous le mur M6. Profil aux bords sub-verticaux, fond en légère cuvette. Comblement unique		47	44
200	2 (1/2 Nord)	partielle	trou de poteau	Observé en coupe. Profil en U, comblement unique		31	24

Tabl. 2 - Données sur les fosses et trous de poteau de la phase 1, période 2.

moins trois sépultures (Annexe – coupes 8 et 10). D'après les sources écrites et la présence d'un vase du xiii^e s. retrouvé en position de dépôt dans une tombe au sud de la tranchée 2, le cimetière est pourtant toujours en activité mais il se peut que son emprise se rétracte en direction du sud-ouest au profit de l'extension d'un habitat.

Durant la même période, un mur (M12) vient compléter la palette des structures de cette phase d'occupation. Très largement récupéré, il est orienté dans le sens NO-SE (Fig. 9). Les parements montrent qu'il s'agit d'une portion de mur

en élévation composé d'assises de moellons équarris en calcaire et silex liés par un mortier de chaux. Sa largeur est de 0,50 m. Aucun niveau d'occupation ne lui est associé. Sa fonction demeure indéterminée ; on ignore s'il a pu fonctionner avec un état du cimetière ou s'il se rattache aux structures d'habitat retrouvées à proximité. Sa datation est déduite de celle de sa tranchée de récupération (F170) estimée à la première moitié du xiv^e s. et de celle de la sépulture F127 qu'il recoupe, calée entre 894 et 1016 d'après une datation au radiocarbone.

Ces vestiges sont à mettre en rapport avec le silo découvert en 2000 sous les bâtiments de l'hôtel de ville (CHIMIER, AUBOURG et JOSSET 2000). Deux principales interprétations de l'occupation du sol dans ce secteur de la ville prévalaient alors : soit cette occupation alto-médiévale matérialisait l'extension de la ville vers le nord-est, par exemple le long de l'axe de la rue Porte Clouseau, soit il s'agissait d'un habitat rural périphérique à la ville. Ces nouvelles observations permettent de proposer l'existence d'un habitat, né dans le courant du XI^e s., qui se développe en marge du cimetière sans lien apparent avec celui-ci. L'occupation perdure au moins jusqu'au XIII^e s. avant d'opérer un déplacement et d'empiéter partiellement sur le secteur funéraire.

Il est probable que cette occupation entretient un lien avec l'édification de l'église Saint-Solenne pour laquelle un chapitre de chanoines est fondé à la fin du X^e s. L'église Saint-Solenne demeure le seul pôle d'occupation dans ce secteur du plateau à cette époque, éloigné du cœur historique du bourg centré sur le *castrum* tenu par les puissants vicomtes et comtes de Blois et les installations monastiques le long du fleuve (AUBOURG et JOSSET 2000 : 188). L'implantation de ce pôle religieux a sans doute joué un rôle décisif dans la constitution d'un habitat, particulièrement après le XI^e s. quand l'édifice devient un lieu de pèlerinage important.

Cette observation pose également la question d'un "cimetière habité". Nombre d'entre eux, et surtout après le X^e s. et les mouvements religieux de la Paix de Dieu, ont en effet accueilli toutes sortes de pratiques sociales (artisanat, stockage, habitat...), l'espace du cimetière offrant alors un lieu d'asile aux habitants (TREFFORT et DIERKENS 2015 : 7-19 ; LAUWERS 2015 : 41-60 ; BOISSAVIT-CAMUS et ZADORA-RIO 1996 : 49-53 ; ZADORA-RIO et GALINIÉ 2001 : 167-242).

À l'échelle de la ville, les recherches du "PCR Blois" font état d'un accroissement incontestable des témoignages archéologiques d'occupation à vocation domestique, artisanale ou agro-pastorale à partir du IX^e s. Cet accroissement semble, d'après les données actuellement disponibles et à l'exception du site du *castrum* détenu par un pouvoir laïc, essentiellement lié au développement des établissements religieux de grande importance, et le cas des Terrasses de l'Évêché en est un exemple de plus¹⁰ (JOSSET *et al.* 2018 : 184).

2.3. Le fossé de l'enceinte urbaine et le faubourg Saint-Jean

2.3.1. Le fossé d'enceinte

La ville de Blois est entourée d'une enceinte, attestée semble-t-il dès le XI^e s. par une inscription lapidaire aujourd'hui disparue (LESUEUR 1969 : 20-21). On ne possède aucune information sur sa morphologie ni sur sa localisation exacte. Les textes sont plus précis à partir du XIII^e s. en documentant un agrandissement de l'enceinte ; les portes Clouzeau et Guichard situées à proximité de la fouille sont alors attestées. Une récente étude universitaire propose une date de construction de l'enceinte à partir du deuxième quart du XIII^e s. sur la base du relevé des vestiges architecturaux conservés et des sources archivistiques (LAFONT 2017). L'auteure suggère également deux principales phases de remaniement aux XIV^e et XV^e s.

Le fossé d'enceinte a été mis au jour aux extrémités sud des trois tranchées. Par manque de place, le terrassement n'a pas permis d'atteindre le fond du fossé. L'observation des comblements, depuis la surface, a malgré tout été possible jusqu'à 3,50 m de profondeur (Fig. 9). La mise en sécurité du sondage n'a en revanche autorisé de relever que la partie supérieure de la coupe.

La date de construction du fossé n'est avancée qu'à partir d'un terminus *post quem* établi sur la présence d'un vase daté du XIII^e s. retrouvé en position de dépôt dans une tombe, laquelle se trouve dans une couche sépulcrale que le fossé recoupe (US 1461) (Annexe – coupe 2). Cette datation demeure donc fragile car la durée d'utilisation du cimetière est encore partiellement inconnue.

La fouille manuelle en tranchée 3 d'une portion du fossé a donné l'occasion d'atteindre des niveaux de comblement datés de la fin du XIV^e s. au début du XV^e s. C'est à cette période effectivement que la largeur du fossé est réduite depuis le nord d'au moins 8,50 m par le dépôt successif de couches disposées dans le sens de la pente (Annexe – coupes 2, 3 et 4). Son entretien régulier a été démontré par l'observation de trois curages successifs (Fig. 10 ; Annexe – coupe 3 au sud-ouest : US 1429/1419/1399).

Un mur (M20) en lien avec le fonctionnement du fossé a pu être observé. Son niveau de fondation est monté en escalier dans le sens de la pente (Fig. 10). Une assise de réglage composée de tuiles posées à plat rétablit l'horizontalité pour l'élévation, encore conservée sur 0,60 m. Large de 30 cm, la maçonnerie est orientée NE-SO, perpendiculairement au fossé. Sa longueur d'origine est inconnue car elle est recoupée au nord-est par un autre mur (M19). Sa construction intervient alors que le fossé est entretenu et assure

10. Habitat civil et forgeron accolés à l'abbaye Saint-Lomer ; habitat aux abords de l'abbaye Notre-Dame de Bourmoyen.

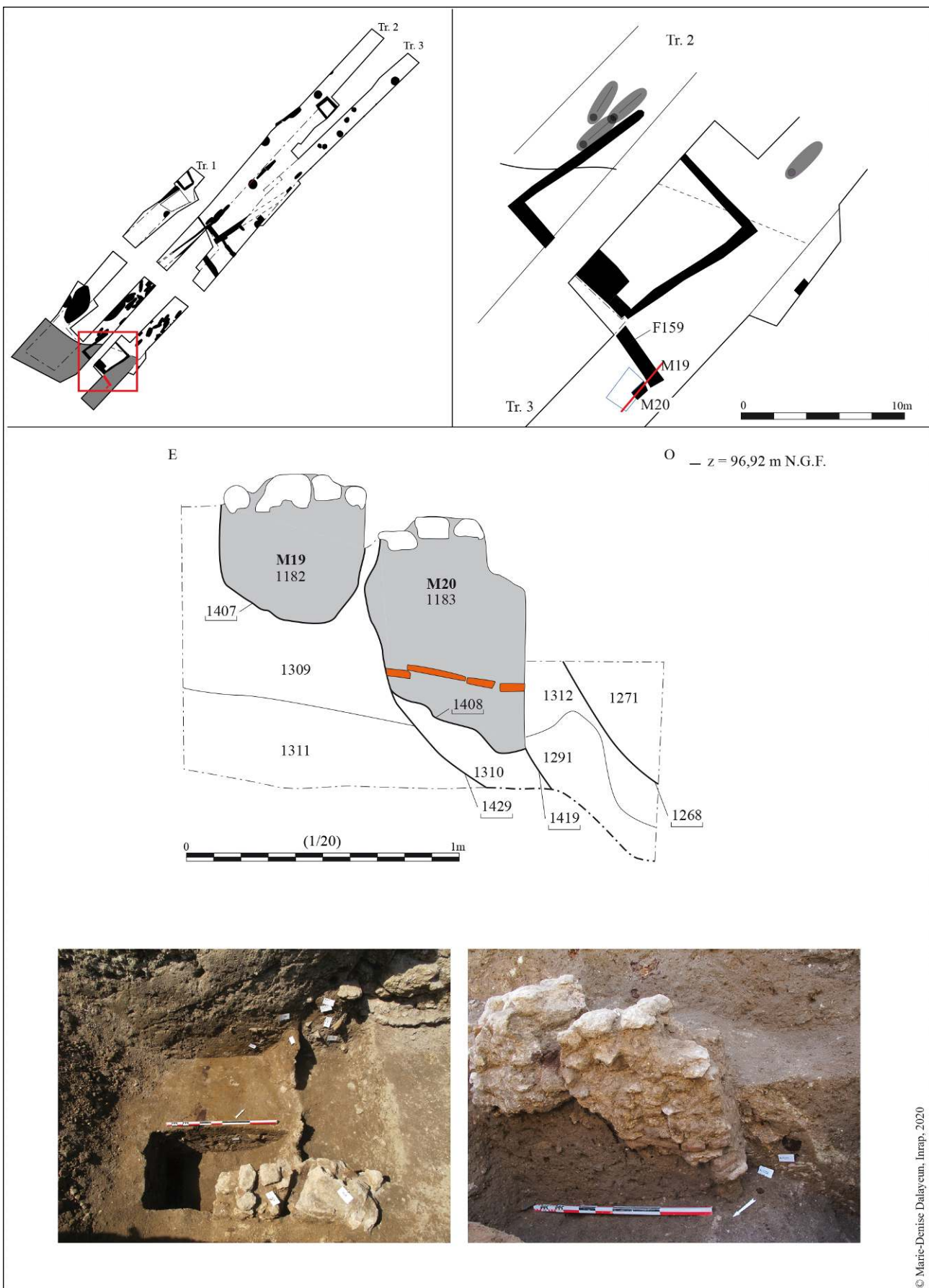


Fig. 10 - Relevé des murs M19 et M20 (M.-D. Dalayeu, Inrap).

encore un rôle défensif important. Sa fonction demeure néanmoins énigmatique (ensemble maçonné plus vaste, pile de franchissement ?). Les sources écrites mentionnent plusieurs remises en état des fortifications en 1360 et 1380 notamment. Cette volonté d'améliorer le système défensif de la ville a dû nécessairement s'accompagner de travaux.

Grâce aux caractères techniques et morphologiques d'un ensemble de 223 tessons répartis dans la séquence de remblais, les phases de condamnation de ce fossé ayant pu être appréhendées ont été échelonnées entre la fin du *xiv*^e s. et le courant du *xvi*^e s. C'est entre la fin du *xv*^e s. et le courant du *xvi*^e s. qu'il servit le plus de dépotoir, avec 70 % du matériel de consommation de ce fossé rattaché à ces contextes. Cette période marquerait l'amorce de l'abandon de sa fonction défensive.

2.3.2. La naissance du faubourg Saint-Jean

À la fin du *xv*^e s., une maison fut construite au bord du fossé. Cette habitation a été repérée à l'extrémité sud des tranchées 2 et 3. Une seule pièce a pu être dégagée dans son intégralité. Elle forme avec les murs M9/M8/M25 et M26 un carré de 5 m de côté hors-œuvre (Annexe – coupes 2 et 3 ; Fig. 11). L'édifice est installé au bord du fossé d'enceinte, sur la partie comblée à la fin du *xiv*^e s. ou au début du *xv*^e s. Les fondations recoupent plusieurs sépultures dans la tranchée 2 (Fig. 11).

Les murs, larges en moyenne de 0,25 m, sont construits au moyen de blocs ébauchés de calcaire et de silex liés par un mortier de chaux. L'élévation n'est conservée que sur une seule assise. La maçonnerie M26 est recouverte d'une assise de carreaux en terre cuite posés à plat et liés au mortier qui suppose qu'il s'agit du seuil d'une ouverture donnant accès à une seconde pièce se développant à l'est jusqu'au mur M28. En vis-à-vis, les murs M33 et M23 constitueraient le prolongement de cette pièce vers le sud. Cette habitation pourrait donc prendre la forme d'un bâtiment en "L" (Annexe – coupe 4 ; Fig. 11).

L'intérieur du bâtiment a pu être fouillé sur une petite surface au nord du mur M25. Un sol en carreaux de terre cuite occupait toute la surface et reposait sur une couche de préparation composée d'un lit de calcaire concassé et de sable beige qui a livré du mobilier en céramique daté de la fin du *xv*^e s. Les murs étaient recouverts d'un enduit à la chaux soigneusement lissé retrouvé à la base du mur M9 en tranchée 2. Une cheminée est installée dans l'épaisseur du mur M9 (Fig. 11). Son piédroit gauche est composé d'un bloc de moyen appareil à l'angle arrondi. Le fond de l'âtre est

construit au moyen d'assises de tuiles disposées à plat et liées au mortier.

Le bâtiment était accessible par au moins deux entrées (Fig. 11). L'une au nord dans le mur M8, la seconde au sud est supposée par la présence d'une marche placée à l'extérieur de M25 et mise au jour lors du diagnostic. L'espace compris entre les murs M25 et M33 pourrait correspondre à une cour ou un jardin intérieur. Cette portion de terrain conserve une légère pente progressivement corrigée et pourrait être fermée au sud-ouest par le mur M19. Largement récupéré dans sa partie nord, ce dernier se rattachait au mur M25 du bâtiment. C'est au cours de l'utilisation du bâtiment, entre la fin du *xv*^e et le début du *xvi*^e s., que le mur M19 est récupéré permettant ainsi un accès direct au fossé d'enceinte. Cet accès se traduit par un aménagement sous forme d'un emmarchement modelé dans la pente du fossé.

Au nord, le bâtiment est bordé par une voie dont les traces sont très fugaces. L'US 1305, localisée au pied du mur M33, correspond à un niveau de circulation extérieur construit, composé de petits galets tassés (Annexe – coupe 4). Il s'agit sans doute de la ruelle Saint-Jean. Mentionnée à partir du *xvi*^e s. comme descendant du "petit cimetière", elle est encore figurée en pointillés sur le projet d'aménagement du palais épiscopal en 1698. À cette date, elle ne devait pourtant déjà plus exister.

Le bâtiment est abandonné rapidement, probablement dans la seconde moitié du *xvi*^e s. Sur une monnaie, retrouvée à l'interface du sol de carreaux et des remblais de démolition, figure notamment la date de 1554¹¹.

Les remblais de démolition de la maison sont, entre le milieu *xvi*^e s. et le début du *xvii*^e s., nivelés et servent à combler massivement le fossé d'enceinte (Annexe – coupes 3 et 4 : US 1270/1271/1406/1373/1372/1371). Il perd dès lors tout rôle défensif. Ainsi, quand les sources écrites mentionnent le remblaiement du fossé d'enceinte pour la construction des terrasses de l'Évêché, celui-ci est déjà comblé en grande partie.

Une seconde habitation, localisée en tranchée 1, appartient probablement à la même phase d'occupation. Le bâtiment n'est visible que sous la forme d'un mur (M4) orienté SO-NE (Fig. 12 ; Annexe – coupe 5). Il se compose d'un niveau de fondation monté en gradins au sud-ouest et creusé dans le calcaire à l'opposé. L'élévation

11. Monnaie de l'État de Göttingen (Allemagne), 1554. Inscription sur l'avers : Moneta Nova Gotting 1554 ; Inscription sur le revers : Maria Ma-Ter Cristi.

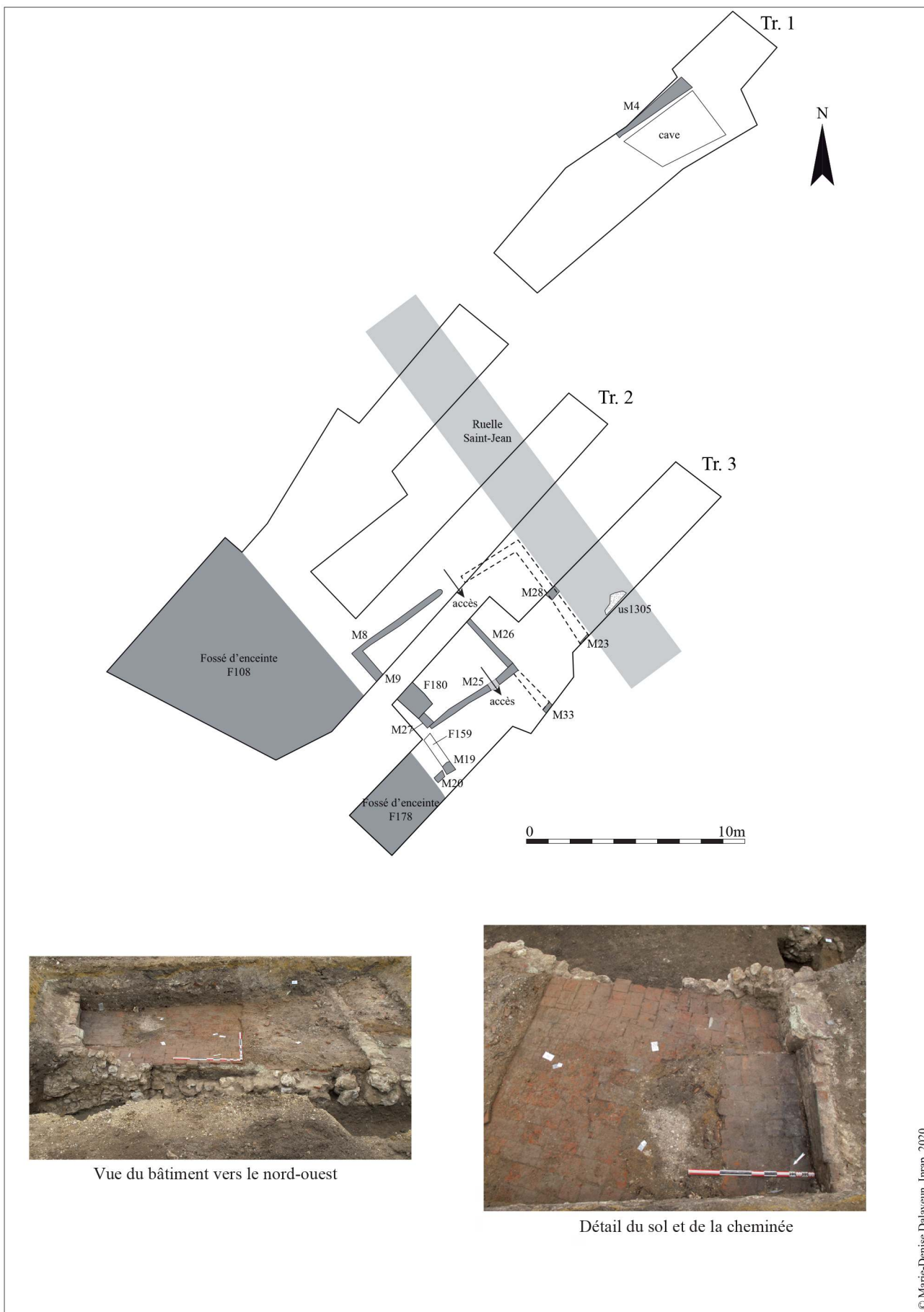


Fig. 11 - Proposition de restitution du bâtiment en tranchée 3 (M.-D. Dalayeu, Inrap).



Fig. 12 - Vue du mur M4 en tranchée 1 (M.-D. Dalayeun, Inrap).

est conservée sur moins d'un mètre. Les assises sont régulières et les joints soignés. Un retour du mur visible au nord-est suggère que l'habitation se développait en direction du mur de la terrasse supérieure. Une cave découverte lors du diagnostic longe cette habitation au sud-est (CARLIER 2008 : 45). Il est impossible de savoir si elles ont pu fonctionner ensemble.

Deux fosses sont contemporaines de ces occupations (F177 et F187). La première est un silo de profil piriforme (Fig. 13 ; Annexe – coupes 2 et 9). Leur abandon s'opère dans la première moitié du XVI^e s. d'après le mobilier en céramique.

Ces habitations font partie d'un ensemble plus vaste que les sources écrites mentionnent sous le nom de "faubourg Saint-Jean" (Fig. 14). Il est composé du Haut Bourg qui s'étend à l'est de la porte Clouseaux (à l'emplacement des fouilles) et du Bas-bourg qui prend place en bordure du fleuve, les deux étant reliés par la ruelle Saint-Jean. Il constitue le moins grand des faubourgs de Blois. Peu de sources documentent le Haut Bourg

jusqu'au XVI^e s., et il semble peu occupé jusqu'au XVII^e s. Les gravures anciennes le représentent vide de construction. Cependant, un ordre donné

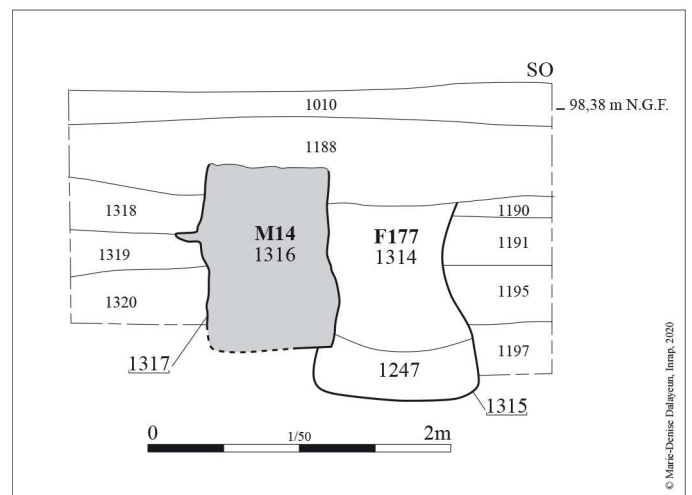


Fig. 13 - Profil du silo F177 (M.-D. Dalayeun, Inrap).



Fig. 14 - Profil de la ville de Blois vue du midy, gravure de Maugier, 1675.
Copie sur le dessin original, propriété de L. Vignat par A. Trouessard, 1888 (M.-D. Dalayeu, Inrap).

à la fin du xiv^e s. mentionne la présence d'habitations puisqu'il préconise d'abattre les maisons situées entre la porte Clouseaux et le pont-levis "quar ils sont nuesables pour pluseurs causes", afin d'éviter que l'ennemi ne s'approche de la muraille sous couvert des zones bâties (SOYER 1894 : 125).

La destruction de cette habitation aurait-elle un lien avec les guerres de Religion et les deux sacs importants que subit la ville de Blois en 1562 et 1568 ? Les sources révèlent qu'à cette occasion l'église Saint-Solenne, transformée en refuge des catholiques, subit un siège violent avant de tomber aux mains des Huguenots. En 1569, elle semble servir de poste de guet ; en effet, deux guetteurs sont postés "à la tour de saint solenne pour decouvrir au loin dans la campagne". Toujours est-il qu'au début du xvii^e s., le système défensif de la ville est en très mauvais état. Un rapport de visite des murailles par le corps de ville en 1614 indique qu'il faut abattre les maisons et jardins installés sur les fossés.

2.4. Les transformations topographiques majeures du site

2.4.1. Les premiers apports de remblais

La pente naturelle du coteau semble orientée à l'origine d'est en ouest. Les premières occupations du site s'installent sur cette pente dans des niveaux de colluvions ou de calcaire altéré au moins jusqu'au xiii^e s.

Dans le courant du xiv^e s. ou au début du siècle suivant, un exhaussement du terrain est opéré dans le but de corriger la pente naturelle du coteau. Celui-ci est surtout visible dans la moitié nord de la tranchée 3 et correspond à un apport de remblais épais d'au moins 80 cm (Période 2-phase 2 : US 1205/1203/1204/1195/1197/1320 ; Annexe – coupe 9). Cet exhaussement est perceptible également dans la moitié sud de la même tranchée (US 1308/1302) mais son épaisseur est beaucoup moins importante (Annexe – coupe 3). Il s'agit donc de corriger la pente du terrain vers la Loire mais aussi vers le nord-est. Ces exhaus-

sements importants suggèrent probablement la mise en place de murs de terrasses non perçus à la fouille qui interviennent dans le courant du ^{xiv}^e s. ou au début du siècle suivant. La pente naturelle du coteau est alors presque intégralement corrigée, comme en témoigne le niveau de circulation extérieur équivalent pour les deux maisons mises au jour l'une au nord-est, l'autre au sud-ouest de la fouille.

2.4.2. Construction des premières terrasses

Durant les ^{xvi}^e s. et ^{xvii}^e s., plusieurs maçonneries sont construites au sud-est du site. Les murs M6, M13 et M14 forment un premier ensemble de terrasses dont l'orientation est identique à celle des habitations de la période précédente (Fig. 15 et 16). Il est complété par l'emboîtement du mur M11 au nord, lequel bifurque en tranchée 2 vers le sud-ouest (tranchées de récupération F185 et F125). Un second retour est observé perpendiculairement vers le sud-est (F126) et se poursuit en tranchée 3 (F196/M22). L'orientation des maçonneries est également identique à la partie nord-est du mur de la terrasse supérieure de l'esplanade. La datation de ce mur est inconnue mais on constate une reprise de sa moitié sud selon une orientation légèrement décalée vers le sud, correspondant à celle des derniers aménagements des terrasses de l'Évêché au début du ^{xviii}^e s. Cette trame identique suggère que cette portion de mur munie de contreforts et percée de plusieurs baies est antérieure aux aménagements des terrasses de l'Évêché du ^{xviii}^e s.

2.5. La construction du palais épiscopal et l'aménagement des terrasses de l'Évêché

L'aménagement des terrasses de l'Évêché au tout début du ^{xviii}^e s. s'accompagne d'un nivellement du site associé à la récupération des murs de terrasse antérieurs. Le niveau de circulation est alors sensiblement le même qu'aujourd'hui. Peu de structures associées à cette occupation ont été mises au jour. Seules deux latrines maçonnées et excavées y sont rattachées. Elles correspondent à deux bâtiments de forme carrée d'environ 2,5 m de côté hors-œuvre (Fig. 15 ; Annexe – coupe 8). Le parement interne est constitué d'assises régulières de 10 à 12 cm de hauteur de moellons de calcaire siliceux équarris liés par un mortier de chaux et recouverts d'un enduit de couleur rouge (mortier hydraulique ?). Le mobilier en céramique retrouvé en abondance est daté du ^{xviii}^e s. au début du ^{xix}^e s.

Contrairement à ce que peuvent signaler les sources écrites, le fossé de l'enceinte urbaine, au moins à cet endroit précis de la ville, est déjà intégralement comblé quand commencent les travaux du palais.

La construction des terrasses liée à l'installation du palais épiscopal engendre une modification de l'orientation de la trame parcellaire antérieure. L'orientation des nouveaux murs de terrasse est ainsi légèrement décalée vers le nord-est.

Les travaux se poursuivent durant toute la première moitié du ^{xviii}^e s., pour former un ensemble de plus de 2 ha (AMB 7Z24) (Fig. 17). Établie dans le prolongement de la cour et du palais, la grande terrasse, correspondant à l'emprise des fouilles, occupait à la fin du ^{xviii}^e s. toute la longueur du terrain et formait la partie noble du jardin, directement accessible depuis l'appartement de l'évêque. Elle était plantée au nord d'une double allée de marronniers avec un rond-point central ; à l'extrémité de cette allée, vers le nord-est, un emmarchement conduisait à une plateforme plus élevée, occupée par des tilleuls et des bosquets longeant le mur de clôture nord. La communication entre la terrasse des marronniers et celle des tilleuls était établie par un étroit escalier, fermé par une porte (CAUCHIE 1930 : 20).

En 1808, les bâtiments et les jardins de l'évêché deviennent préfecture. Les bâtiments de l'évêché sont mis sous séquestre à la suite de la séparation de l'église et de l'État en 1905.

2.6. L'approvisionnement en céramique pendant les différentes périodes d'occupation du site

La dénomination des pâtes (ex : pâte 51) et du répertoire de formes (ex : oule) dont il est fait mention au cours de ce chapitre suit celle du tessonnier régional Inrap amorcé en 1994 sur la base des productions de Saran (Loiret). La codification des caractères discriminants propres à chacun de ces registres s'inscrit dans une base de données établie par Sébastien Jesset (Service Archéologique Municipal d'Orléans) et dont la méthodologie est détaillée dans l'étude de la céramique de l'Îlot de la Charpenterie, à Orléans (Loiret) (JESSET *in* MASSAT (dir.) 1999). Par souci de cohérence scientifique, cette codification sera ici associée à celle en usage sur Tours au sein du PCR sur la céramique de la Vallée de la Loire Moyenne et plus généralement dans le cadre du réseau ICERAMM, tous deux sous la responsabilité de Philippe Husi (Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR 7324 CITERES, CNRS/Université de Tours). Ex : pâte 51 (=bl08e)/Oule (=Pot 2b).

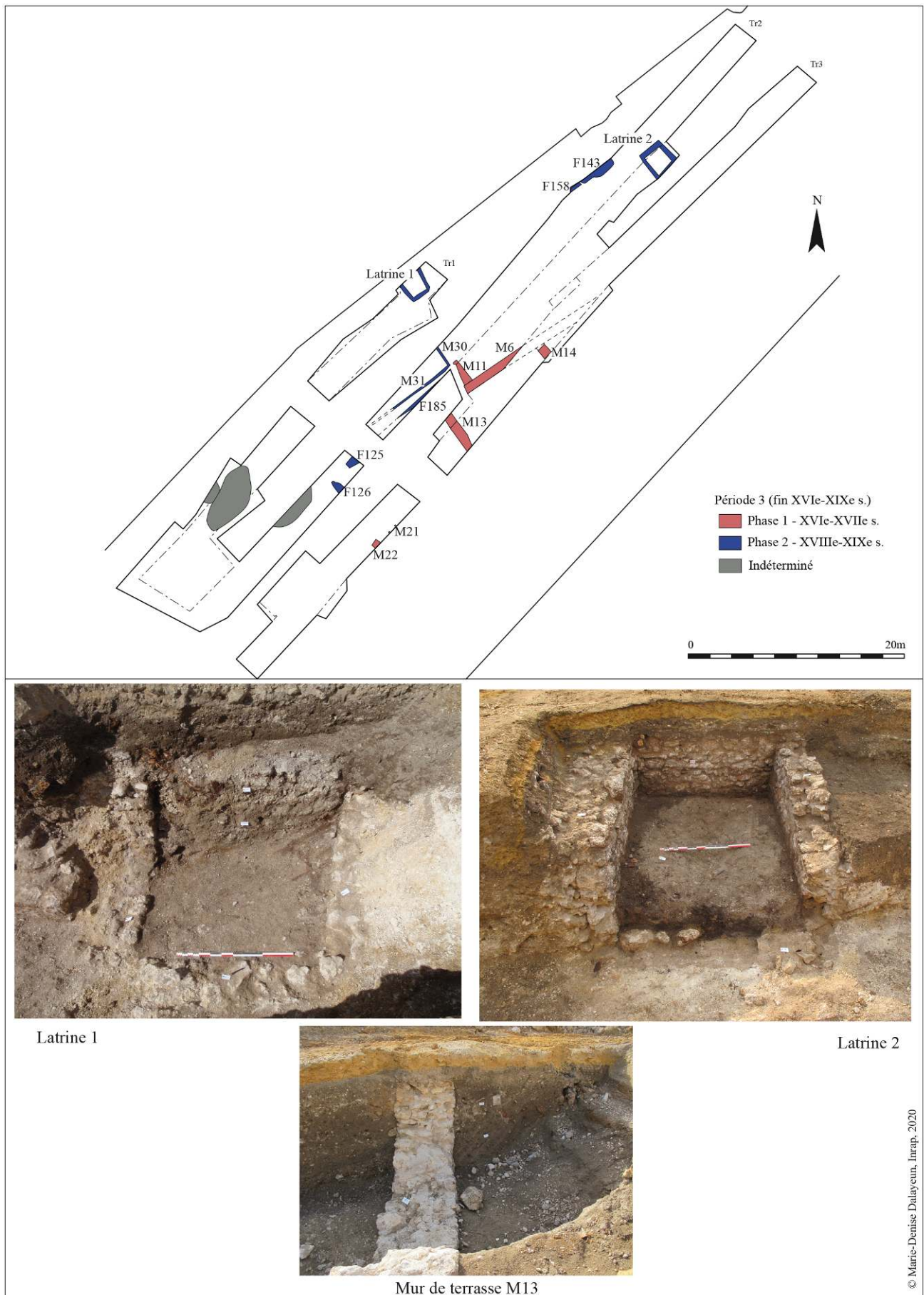


Fig. 15 - Plan de la période 3 (M.-D. Dalayeur, Inrap).

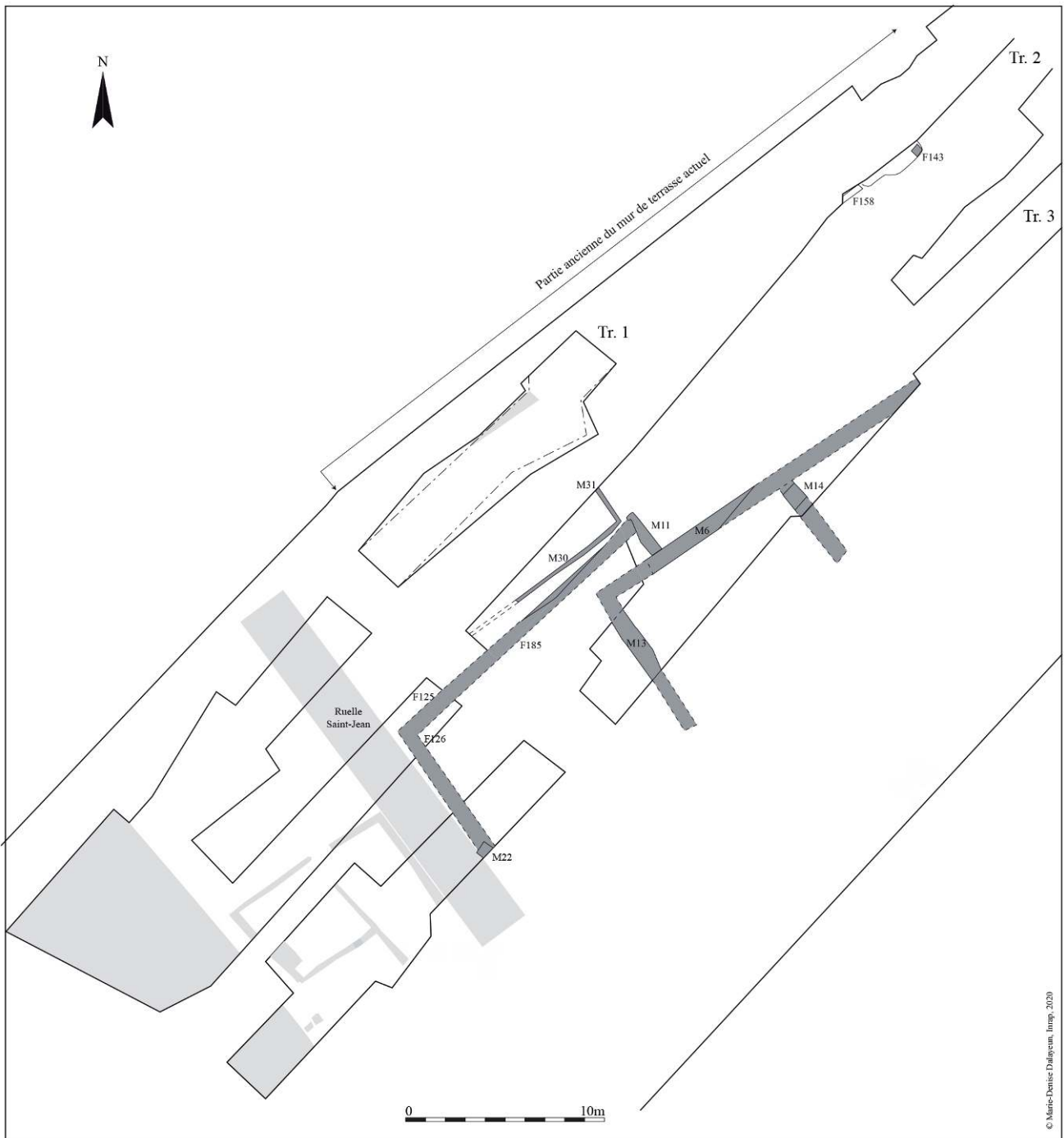
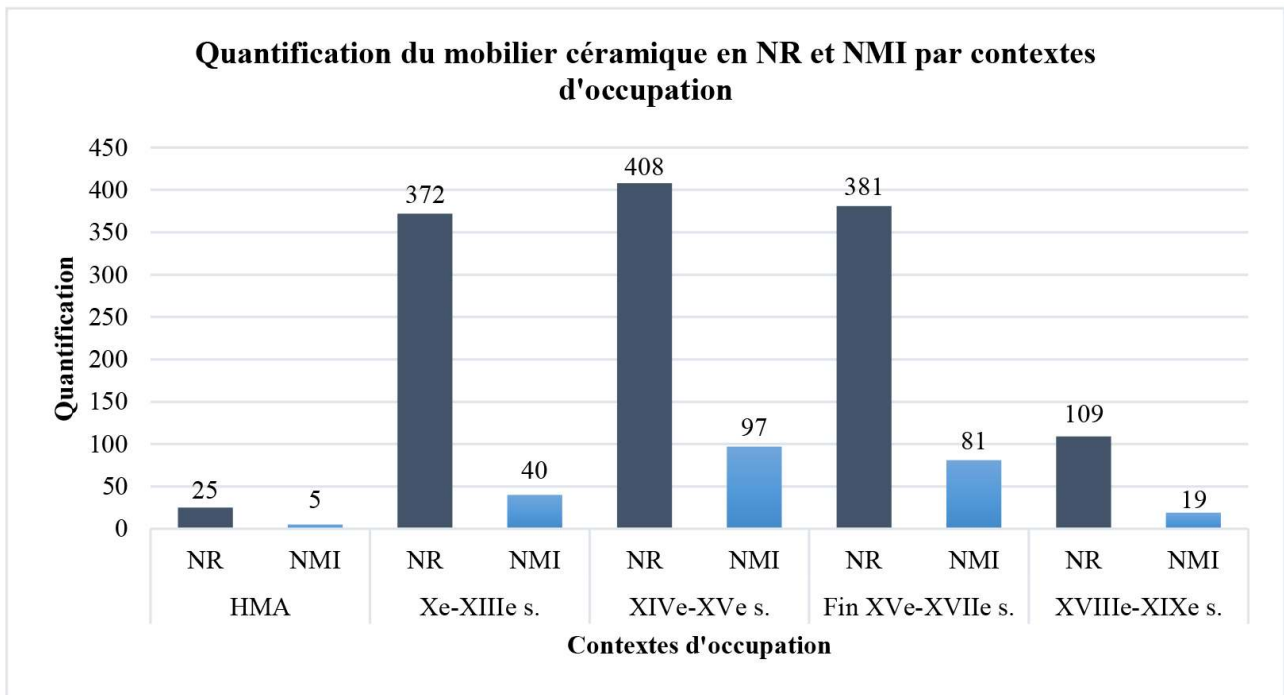


Fig. 16 - Proposition de restitution des murs de terrasses (M.-D. Dalayeu, Inrap).

2.6.1. Des rejets primaires de céramique de consommation comme principal corpus d'étude

C'est un ensemble de 1 295 tessons (242 NMI) pour un poids global de 19 086 g que la phase de fouille du site des "Terrasses de l'Évêché" a permis de restituer. Ces lots émanent de 91 US, dont 39 s'assimilent à des niveaux isolés, le reste correspondant à des séquences de comblement réparties au sein de

33 faits. Les assemblages témoignent d'une occupation pérenne établie entre le haut Moyen Âge et le début de la période contemporaine avec des degrés de représentation très variables selon les périodes. Celles comprises entre le x^e et le xvi^e s., apparaissent les plus documentées, illustration d'une implantation urbaine plus soutenue dans ce secteur de la ville pour ces contextes (Graphique n° 1).



Graphique n° 1 - Quantification du mobilier en céramique en NR et NMI par contextes.

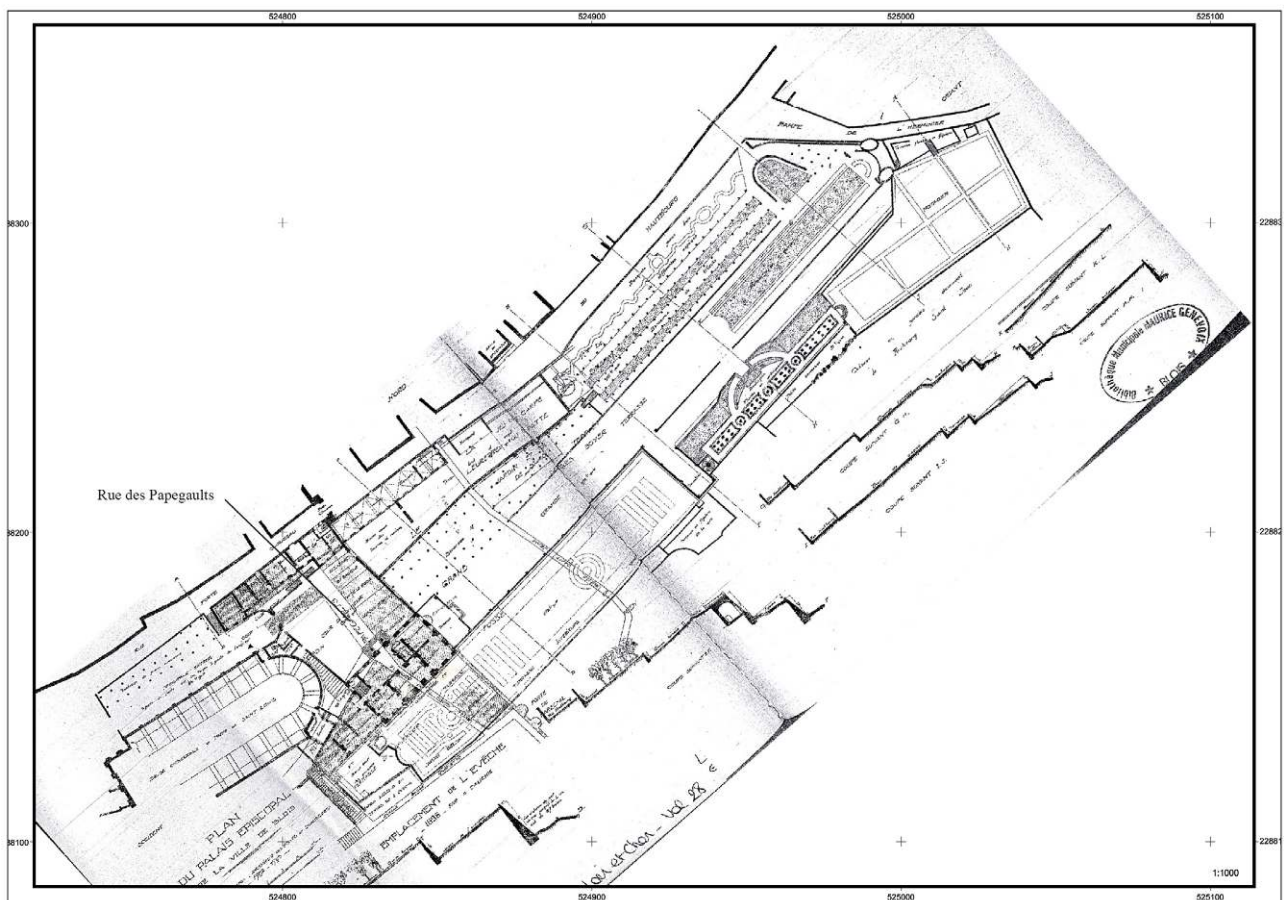


Fig. 17 - Plan du palais Épiscopal de la ville de Blois, par l'ingénieur des Ponts et Chaussées, 1792-1793. Plan repris par A. Cauchie en 1930 figurant l'emplacement de l'évêché en 1698, la restitution des rues au XVII^e s. Bibliothèque municipale M. Genevoix de Blois. Plan transmis et infographié par V. Aubourg (SRA Centre Val de Loire) (M.-D. Dalayeun, Inrap).

Rare est le mobilier en céramique se faisant l'écho d'une occupation ancienne des lieux. Ce n'est en effet que sur la caractérisation d'un individu de tradition protohistorique en position résiduelle que se limitent les indices d'une implantation précoce dans ce secteur de la ville. Si le mobilier antique fait défaut, plusieurs tessons fragmentaires redéposés dans des contextes postérieurs renvoient, d'après leur faciès technologique, à des confections du haut Moyen Âge que les caractères discriminants technologiques, et plus rarement morphologiques de certains d'entre eux, permettent d'affecter à des confections de la période mérovingienne et carolingienne.

Parmi ce mobilier résiduel, les plus précoces sont potentiellement à mettre en relation avec les niveaux d'occupation contemporains de l'espace sépulcral primitif dont une inhumation datée entre le milieu du v^e-vii^e s. pourrait se faire le témoin (F112). D'autres sont à corrélés à une occupation de la fin du premier Moyen Âge jusqu'au début du xii^e s., période attestée par des analyses radio-carbones sur plusieurs sépultures et affirmant de fait la pérennisation des pratiques funéraires sur ce secteur.

Cette seconde phase d'occupation comprise entre les x^e et xii^e s. se voit par ailleurs confortée par quelques assemblages de céramiques en contexte réunissant 280 restes (30 NMI).

Parmi eux 26 tessons (8 NMI) ont été prélevés dans les séquences de comblement de sept sépultures¹² vraisemblablement inscrites au domaine de l'église de Saint-Solenne. Les individus se limitent pour la plupart à des éléments de panse sur lesquels des stigmates de consommation sont perceptibles. Il s'agirait d'un transfert de matériel domestique dont les infrastructures bâties (trous de poteau) jouxtent l'espace funéraire qui lui est contemporain.

À ces ensembles s'ajoutent 92 tessons (10 NMI) attribués au xiii^e s., portant à 372 restes de céramiques (40 NMI) le corpus global du matériel de la fin du premier Moyen Âge - début du second Moyen Âge (x^e-xiii^e s.).

C'est de la zone d'habitat qu'émane 86 % du matériel associé à ces contextes, les ensembles clos alimentant plus particulièrement le corpus de ces périodes. Assimilé à une zone de rejets préférentielle en mobilier de consommation domestique, le silo F144 offre à lui seul 200 restes de céramiques (8 NMI), soit plus de la moitié (53 %) des tessons enregistrés pour cette période. Cet ensemble homo-

gène, qui avec un taux de fragmentation de 11,5¹³ tend à lui considérer une position primaire, témoigne des tendances sur la diffusion des productions en céramique et le répertoire typologique en usage sur le site à ces périodes. D'une manière générale, l'état de conservation des individus est relativement limité, avec pour unique exemplaire archéologiquement complet, une oule de petit module (=Pot 2b), profil plus en accord avec une utilisation en contexte d'occupation domestique familiale.

Les assemblages rattachés à des traditions du bas Moyen Âge (xiv^e-xv^e s.) apparaissent les plus importants avec 408 tessons (97 NMI). De rares fosses de sépulture, marquant ce secteur comme étant désormais aux franges de l'espace funéraire, livrent du matériel de consommation en position secondaire, notamment F120 avec un lot homogène du dernier quart xiv^e-premier quart xv^e s. contemporain de l'occupation domestique environnante. Le reste de ce corpus est extrait de structures d'habitat dont subsistent des reliquats de niveaux de sol ou de démolition. Avec environ un quart de l'effectif céramique global de cette période, la fosse/silo F100 constitue un secteur de rejet de consommation privilégié d'une occupation domestique de la première moitié du xv^e s. dans ce secteur urbain. Le reste du corpus émane essentiellement des phases de remblaiement du fossé d'enceinte (F108=F178). Les séquences atteintes les plus anciennes offrent un *terminus ante quem* de la fin xiv^e-début xv^e s. à son creusement. C'est à travers les caractères discriminants techniques et morphologiques d'un ensemble de 223 tessons diffusément répartis parmi une série de séquences de remblai, que les phases de condamnation de ce fossé ayant pu être appréhendées se voient être échelonnées entre la fin du xiv^e s. et le courant du xvi^e s. C'est notamment entre la fin du xv^e s. et le courant du xvi^e s. qu'une fonction dépotoir lui semble plus intensément dévolue, avec 70 % du matériel de consommation alimentant le corpus céramique global de ce fossé qui est rattaché à ces contextes. Cette période marquerait l'amorce d'un abandon plus soutenu de sa fonction défensive.

Au-delà du mobilier fourni par le fossé d'enceinte, les éléments en céramique représentatifs d'une occupation de la fin du bas Moyen Âge et du début de la période moderne (fin xv^e-xvi^e s./xvii^e s.) se concentrent principalement au sein des séquences d'abandon du silo F177. Avec presque un quart du corpus global de cette période, c'est un assemblage homogène de 98 tessons en matériel de consommation de la première moitié du xvi^e s. qui nous est

12. F118, F122, F138, F140, F147, F153 et F154.

13. Le taux de fragmentation pour chaque couche correspond à la moyenne des rapports Poids/NR établis pour chaque type céramique.

restitué. Ce mobilier de consommation en rejet est en adéquation avec l'implantation bâtie domestique environnante dont des séquences de démolition sont plus systématiquement placées dans la première moitié du xvi^e s., ou les xvi^e-xvii^e s. pour d'autres lots moins documentés.

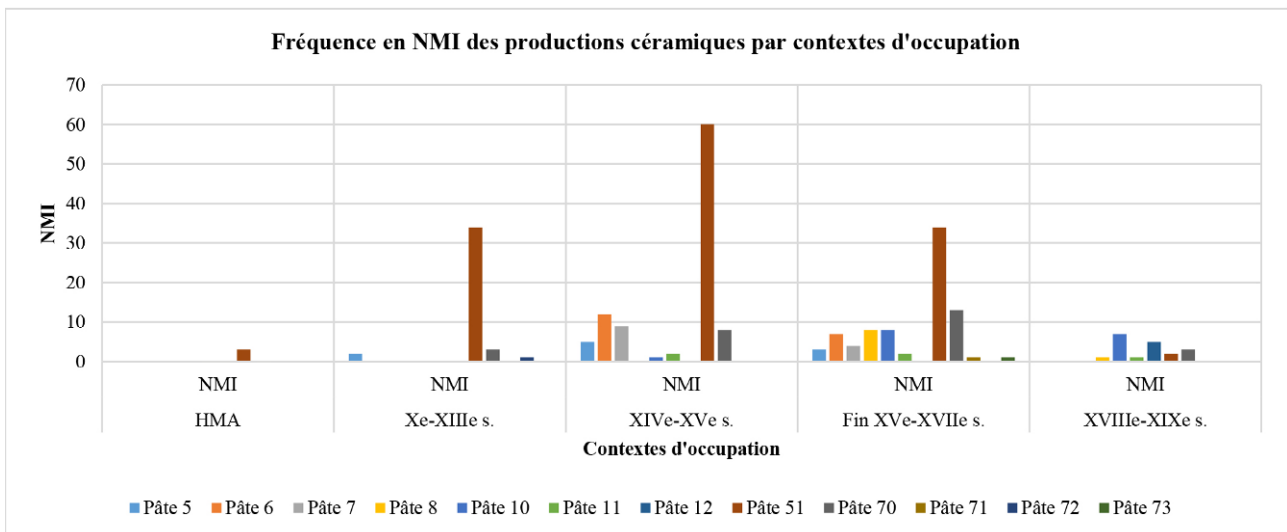
Sur les assemblages attribués entre le xv^e et le xvi^e s., on retiendra les quelques fragments de coquemars (=Pot 12a) prélevés parmi les fosses/silos F100 et F177 dont les perforations volontaires de la panse renvoient à une utilisation liturgique comme vase à encens. Un détournement de la fonction première de ces individus de consommation est régulièrement mis lumière en dépôt parmi la fosse accueillant le défunt, mettant un peu plus encore l'accent sur un environnement funéraire persistant sur ce secteur de la ville. Si ce rituel funéraire semble pouvoir être argumenté par l'archéologie entre le xi^e et le xvii^e s., l'étude systématique du mobilier en céramique associé à des contextes funéraires en région Centre a conduit à observer une certaine rupture de ce type de pratique dans la deuxième moitié du xv^e s. (GEORGES-ZIMMERMANN 2015), pour n'être plus rencontré principalement que dans les sépultures privilégiées des classes sociales aisées (SCHWEITZ 1981).

Les éléments matériels les plus tardifs renvoient à une occupation de la fin de la période moderne et du début de la période contemporaine (xviii^e-début xix^e s.). C'est un ensemble de 109 tessons (19 NMI) dont la quasi-totalité provient de séquences de fonctionnement ou d'abandon de latrines. Il s'agit d'un mobilier en céramique homogène bien documenté avec des recollements intervenant entre différentes couches traduisant une condamnation massive dans des délais brefs de ces structures de confort contemporaines de l'édification du palais épiscopal.

2.6.2. Regard diachronique sur la diffusion des productions de céramiques

Si les quelques confections les plus précoces du haut Moyen Âge sont par leur faible représentativité d'une origine de production qui reste incertaine, celles couvrant des contextes carolingiens sont en revanche plus systématiquement reconnues comme appartenant à un faciès technologique local (Graphique n° 2). Dénommée " commune blaisoise " (pâte 51=*bl08e*), cette production se caractérise plus généralement par une matrice ocre à orangée tournée à pâte fine. Il s'agit ici d'un faciès largement majoritaire à Blois et dans les environs, ce qui permet d'envisager un lieu de production en liaison avec la ville, en périphérie ou *intra muros*. Didier Josset et Viviane Aubourg-Josset notent qu'au haut Moyen Âge cette production représente presque la totalité de la consommation de céramique. Celle-ci décroît par la suite, mais reste prédominante jusqu'aux xii^e-xiii^e s. Deux modifications technologiques sont attestées entre le xi^e et le xiii^e s. avec un affinement des tranches et une meilleure cuisson (AUBOURG et JOSSET, *in* HUSI 2003).

Cette production est omniprésente sur le site dans les assemblages des x^e-xii^e s. C'est par ailleurs dans un groupe technique aux surfaces laissées brutes que 83% des NMI de cette production sont identifiés pour ces contextes. Des réseaux d'approvisionnement parallèles depuis l'axe ligérien sont néanmoins actifs auprès des officines de l'Orléanais (pâte 5=*or06c*), identifiées ici par une pâte sableuse semi-grossière à semi-fine de teinte ocre-beige à beige-orangé (JESSET *in* LUSSON (dir.) 2004 : 13), puis des ateliers de Touraine (pâte 70=*to01f*), par des pâtes blanches, qui deviendront majoritaires



Graphique n° 2 - Fréquence en NMI des productions en céramique par contextes d'occupation.

dans cette aire de production dès le milieu du VIII^e s. (HUSI 2013 : 29).

Les assemblages issus de contextes du XIII^e s. sont encore largement dominés par les céramiques locales des ateliers du Blaisois dont les groupes techniques aux surfaces laissées brutes ne sont plus exclusifs avec leur association encore discrète avec des exemplaires rehaussés d'une glaçure externe (=bl07b). Ce type de traitement est également identifié sur quelques individus importés des ateliers de Touraine (=to07b) et de l'Orléanais (=or07b) témoignant de flux encore modérés vers l'extérieur, qui vont cependant s'accroître au cours du XIV^e s. Avec 70 % des NMI produits localement exempts de traitement de surface, ce marché parallèle exponentiel pourrait témoigner de la volonté de pallier un répertoire technologique localement lacunaire.

C'est à partir des assemblages rattachés à des contextes du XIV^e s. qu'est appréciée l'émergence de nouveaux circuits d'importation. Une production rouge à sable Stampien en provenance de Dourdan (pâte 7=05b) en est la principale illustration. Ce faciès est par ailleurs largement reconnu dans les contextes de consommation de Blois au début du bas Moyen Âge (AUBOURG et JOSSET in HUSI 2003 : 42-43). Il est vraisemblable que la finesse des parois, les teintes offertes par la matière première, ainsi que le répertoire typologique proposé, notamment à partir de tasses, typologie quasi absente des productions locales, soient à l'origine de cette nouvelle orientation économique. Dès la fin du XIV^e s. ce sont les imitations locales de la céramique de Dourdan, dite pseudo-rouge (pâte 6=bl05a), qui se développent au détriment de l'originale. Leur provenance reste incertaine bien que leur forte présence dans les contextes de consommation d'Orléans dès la première moitié du XIV^e s. puisse en préciser l'origine (JESSET in HUSI 2003 : 61). Les premiers grès font leur apparition parmi ces contextes, avec des approvisionnements tournés vers le Berry (pâte 10=21c), le Beauvaisis (pâte 11=21d) ou le Domfrontais (pâte 8=19c).

Le début de la période moderne offre des ensembles de céramiques dont la prédominance des productions de céramique commune de Blois dénuées de tout traitement de surface reste une constante (=bl03e). Si les indices d'un maintien de flux commerciaux s'affirment auprès des ateliers de Touraine, notamment pour les confections glaçurées (=to02b), il apparaît que les importations orléanaises font défaut pour ces contextes. Les productions exogènes représentent environ la moitié des NMI recensés pour cette période, dont la plus grande partie se rapporte à des confections en grès. Les productions en pâte pseudo rouge (pâte 6=05a) déclinent progressivement au cours de cette période, alors que les versions originales en provenance de

Dourdan (pâte 7=05b) sont inexistantes au sein de ces contextes.

Ce sont principalement les premiers fragments de faïence (pâte 12), parfois nombreux dans les rejets domestiques des phases d'abandon des latrines, que les contextes du XVIII^e s. sont appréhendés.

On retiendra la présence de trois productions marginales, chacune étant respectivement représentée par un seul NMI. Si l'individu en pâte 71 (=to06e) et celui en pâte 73 (=to08k) sont extraits de niveaux de consommation de la fin du bas Moyen Âge et du début de la période moderne (XV^e-XVI^e s.), le dernier est vraisemblablement en position résiduelle selon ses caractères technologiques assimilés à des traditions du haut Moyen Âge. La pâte 72 offre quant à elle des éléments de comparaison avec les productions locales en diffusion dans les contextes de consommation du XI^e s. sur Blois (=bl08ad) (Graphique n° 2).

2.6.3. Revue des formes typologiques et des registres décoratifs

Sur l'ensemble de la période d'occupation, le répertoire typologique reste conforme aux représentations communément illustrées pour ces contextes (Graphique n° 3) (Fig. 18 et 19). Il s'agit ici d'un matériel commun de consommation en position de rejet et dont les modules renvoient le plus souvent à un usage domestique familial. La discrimination morphologique des formes et leur évolution au grès des différentes périodes d'occupation s'inscrivent dans la mouvance des observations déjà largement documentées au sein de la chrono-typologie régionale (HUSI 2013).

Il s'agit pour les contextes des X^e-XII^e s. d'un matériel de consommation de confection locale où les ustensiles de cuisson de type oule ou pot à cuire sont prédominants. Les premières se caractérisent par un bandeau dont le parement est généralement court et ramassé (=Pot 2b/bl08e) (Fig. 18). Les pots, quant à eux, se définissent par un col développé et annelé, surmonté le plus souvent soit d'une lèvre versée associée à un bec pincé, soit d'une lèvre confondue (=Pot 2b/bl08e) (Fig. 18). Les récipients à liquide sont principalement représentés par des cruches dont la lèvre se caractérise par une inflexion externe horizontale et un parement le plus souvent effilé. Pour les exemplaires les mieux conservés, un bec ponté tangent à la lèvre leur est parfois associé (=Cruche 3/bl08e) (Fig. 18). Les pichets sont d'une typologie plus discrète au sein du corpus d'étude. Quelques formes ouvertes, dont le registre morphologique est relativement isolé au sein des assemblages, complètent le répertoire typologique. Il s'agit notamment d'une lampe à huile dotée d'un pied plein

	X ^e -XII ^e s.	XIII ^e s.	XIV ^e -XV ^e s.	XVI ^e -Début XVIII ^e s.	Fin XVIII ^e -XIX ^e s.
Formes fermées					
Pot					
Cruche					
Pichet					



Fig. 18 - Répertoire typologique des formes céramiques du X^e au XIX^e s. (formes fermées) (J. Bouillon, Inrap).


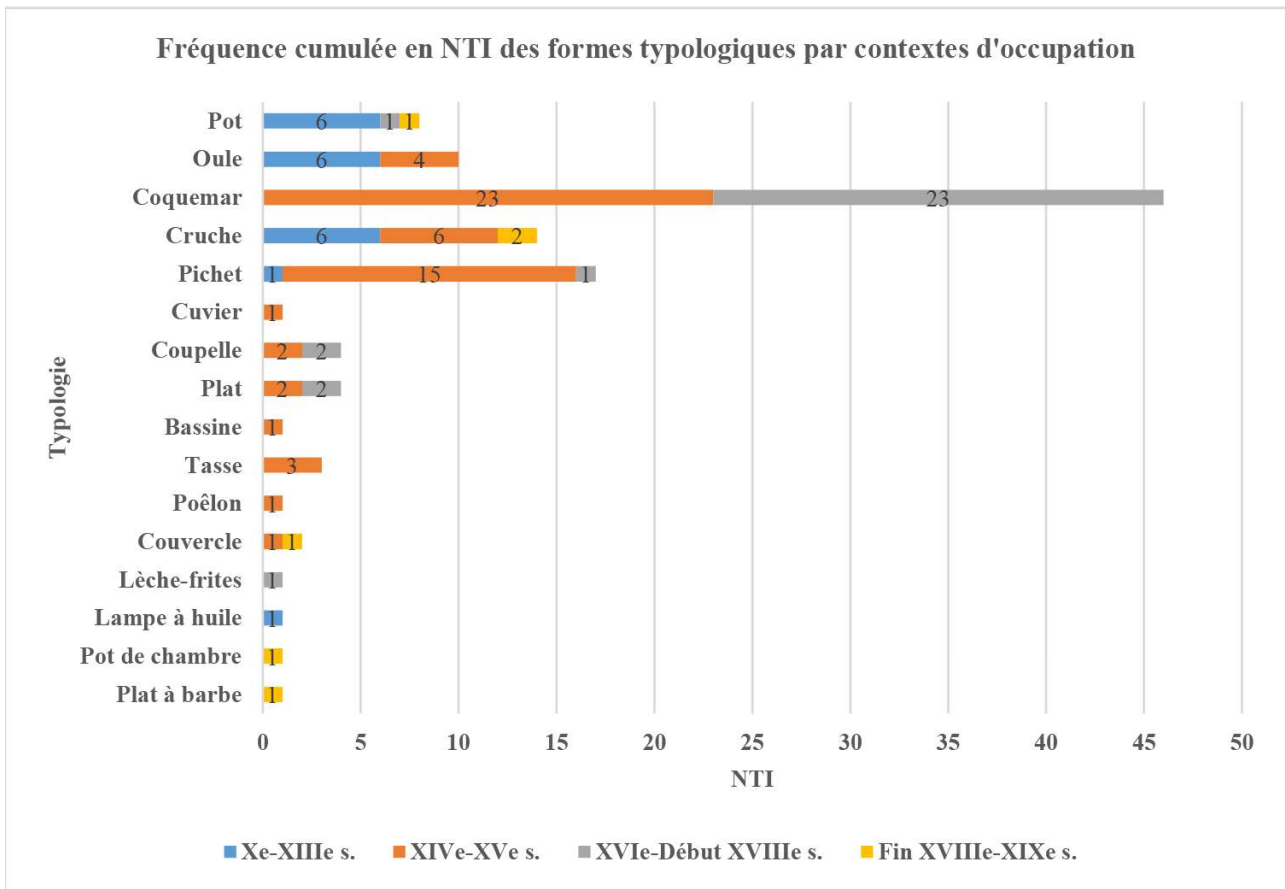
	X ^e -XIII ^e s.	XIII ^e s.	XIV ^e -XV ^e s.	XVI ^e -Début XVIII ^e s.	Fin XVIII ^e -XIX ^e s.
Formes fermées	<p>Outre=Por 2b (S1-BI08e)</p> <p>Outre=Por 2b (S1-BI08e)</p> <p>Outre=Por 2b (S1-BI08e)</p> <p>Pot=Por 2 (S1-BI08e)</p> <p>Pot=Por 2 (S1-BI08e)</p> <p>Bec=Por 2 (S1-BI08e)</p> <p>Cruche=Cruche 3 (S1-BI08e)</p>	<p>Outre=Por 2b (S1-BI08e)</p> <p>Outre=Por 2b (S1-BI08e)</p> <p>Outre=Por 2b (S1-BI08e)</p> <p>Pot=Por 1a (S1-BI08e)</p> <p>Pot=Por 1a (S1-BI08e)</p> <p>Bec=Por 1a (S1-BI08e)</p> <p>Cruche/bouteille=Bouteille 5a (S1-BI11d)</p> <p>Cruche/bouteille=Bouteille 5a (S1-BI11d)</p> <p>Pichet=Pichet 8a (S1-BI08e)</p> <p>Pichet=Pichet 8a (S1-BI08e)</p>	<p>Coquemar=Por 10 (S1-BI08e)</p> <p>Coquemar=Por 10 (S1-BI08e)</p> <p>Pot=Por 1a (S1-BI08e)</p> <p>Pot=Por 1a (S1-BI08e)</p> <p>Bec=Por 1a (S1-BI08e)</p> <p>Cruche/bouteille=Bouteille 5a (S1-BI11d)</p> <p>Cruche/bouteille=Bouteille 5a (S1-BI11d)</p> <p>Pichet=Pichet 8a (S1-BI08e)</p> <p>Pichet=Pichet 8a (S1-BI08e)</p>	<p>Coquemar=Por 10 (S1-BI08e)</p> <p>Coquemar=Por 10 (S1-BI08e)</p> <p>Pot=Por 1a (S1-BI08e)</p> <p>Pot=Por 1a (S1-BI08e)</p> <p>Bec=Por 1a (S1-BI08e)</p> <p>Cruche/bouteille=Bouteille 5a (S1-BI11d)</p> <p>Cruche/bouteille=Bouteille 5a (S1-BI11d)</p> <p>Pichet=Pichet 8a (S1-BI08e)</p> <p>Pichet=Pichet 8a (S1-BI08e)</p>	<p>Fin XVIII^e-XIX^e s.</p>
					

Fig. 19 - Répertoire typologique des formes céramiques du X^e au XIX^e s. (formes ouvertes et décors) (J. Bouillon, Inrap).



Graphique n°3 - Fréquence cumulée en NTI des formes typologiques par contextes d'occupation.

conique (pode) surmonté d'une coupelle réceptrice (=Lampe 4) (Fig. 19). Produit en pâte de Touraine (pâte 70=*to01k*), cet exemplaire pourrait témoigner d'une certaine lacune dans les possibilités d'approvisionnement local d'individus moins inscrits dans les circuits de consommation courants.

Dès le XIII^e s., l'évolution du bandeau des exemplaires d'oule vers un parement développé, marqué d'un profil mouluré, tend à s'affirmer dans les assemblages de céramiques. Dans ce registre, un exemplaire archéologiquement complet restitue un individu de petit module, d'un volume d'environ 3 litres (=Pot 2b/*bl08e*) (Fig. 18). Faute d'élément morphologique associé aux différentes productions locales ou exogènes à couverte glaçurée, aucune forme typologique ne leur est associée. Cependant il est plus fréquent pour ces contextes que les pichets soient le support privilégié de ce revêtement de surface.

Les lots rattachés à des contextes du bas Moyen Âge sont les plus documentés, avec des individus dont la fonction se partage entre matériel de cuisson et service des liquides. Les premiers sont largement représentés par les coquemars qui supplantent progressivement les oules. Ils renvoient à des critères morphologiques récurrents où la lèvre

s'étire en oblique, avec pour simple distinction des variations micro-morphologiques sur la partie sommitale (=Pot 13a/*bl03e*) (Fig. 18). Une anse de section plate, à simple ou double gorges, rattachée à la lèvre ou au col, leur est le plus souvent associée. Les cruches font encore partie intégrante du répertoire du service des boissons tandis que les pichets deviennent omniprésents parmi les assemblages de ces contextes. Les premières revêtent plus généralement une glaçure et se caractérisent par un corps fortement renflé et d'un col cintré étroit dont la lèvre est équipée d'un bec pincé (Cruche/Bouteille/*bl11d*) (Fig. 18). Ce profil peut se voir rapprocher des exemplaires de bouteille en diffusion dans des contextes plus tardifs des xv^e-xvi^e s. (=Bouteille 5a). Les individus les mieux conservés restituent des capacités de contenance de l'ordre d'une quinzaine de litres. Les pichets rehaussés d'une glaçure sont plus systématiquement identifiés, qu'ils soient produits localement (=bl11d) ou depuis la Touraine (=to07b) et l'Orléanais (=or07b). Les exemplaires en pâte rouge de Dourdan (pâte 7=*05b*) ou de son imitation locale (pâte 6=*bl05a*) complètent ce registre typologique. Si les traitements de surfaces, la finesse des parois et les teintes agrémentent la

gamme offerte par ce type de récipient, leurs profils restent relativement standards, avec un corps élancé et un col développé le plus souvent annelé (= *Pichet 8a/bl05a*) (Fig. 18). Une anse de section circulaire rattachée au col est le système de préhension privilégié même si quelques exemplaires développent une amorce d'anse plate ou à simple gorge perceptible au niveau de la lèvre.

Les formes ouvertes alimentent l'ensemble en offrant un répertoire typologique plus éclectique. Il s'agit de rebords de poêlons (= *Poêle 4/bl03e*) (Fig. 19), de plats à large marli, de bassines, de coupelles ou de tasses, ces dernières étant majoritairement en pâte rouge de Dourdan (pâte 7) (= *Tasse 11/05b*) ou en grès (pâte 10 et 11) (= *Tasse 11/21c ou 21d*) (Fig. 19). Un couvercle plat et à lèvre bifide clôt ce répertoire.

Les coquemars demeurent l'ustensile de cuisson récurrent des assemblages de la période moderne, avec pour évolution, une lèvre confondue marquée en sa partie sommitale d'une gouttière interne. Les individus les mieux conservés restituent une anse de section ovalaire rattachée plus généralement au col (= *Pot 10/bl03e*) (Fig. 18). Les pichets et les pots en grès du Domfrontais, qui pour ces derniers ont une fonction de transport de denrées alimentaires (= *Pot 1a/19c*) (Fig. 18), sont discrets dans ces contextes habituellement bien documentés.

Les formes ouvertes sont attestées dans des proportions limitées. Généralement rehaussées d'une glaçure, elles sont principalement d'origine exogène. Il s'agit notamment de coupelles en grès aux parois fines importées de la région du Beauvaisis (pâte 11) (= *Coupe 1/21d*) (Fig. 19) et de fragments de plat ou de lèche-frite en pâte blanche de Touraine (pâte 70) (= *Lèche-frite 3/tol1d*) (Fig. 19).

Les phases d'abandon des latrines offrent un échantillon des typologies de forme en usage dans les contextes les plus tardifs de l'occupation du site. Le mobilier en grès y est prédominant avec notamment quelques individus de grand gabarit dévolus au transport de denrées pouvant faire écho à un usage communautaire dans ce secteur de la ville où s'édifie l'évêché. On mentionnera dans ce registre un large couvercle (= *Couvercle 4/21c*) (Fig. 19) et des pots. Ces derniers sont généralement équipés d'une lèvre à collerette sur laquelle est greffée une anse de section ovalaire à surface cannelée, profil comparable au Pot 3b attestés dans les contextes de consommation de Tours dès la fin du XVIII^e s. (HUSI 2013 : 34). Des individus en faïence (pâte 12=*to12i*) leur sont régulièrement associés. Dans ce faciès, outre les formes ouvertes de type assiette ou plat, qui restent les plus fréquemment identifiées, on recense quelques objets

d'hygiène et de confort, tels un plat à barbe et un pot de chambre (Graphique n° 3).

Hormis les décors peints appliqués sur les faïences, pour lesquels liserés bleus, décors floraux polychromes (Fig. 19) ou scènes de vie d'inspiration asiatique, sont les plus fréquents en termes de volume, le reste se compose essentiellement de bandes rapportées brutes ou digitées, principalement appliquées sur les vases à réserve ou les bacs à lessive (cuvier), forme qui perdure depuis le XI^e s. Seuls sont à mentionner quelques décors combinant bandes rapportées brutes et appliques coniques sur des exemplaires de pichets glaçurés d'origine locale. Attestés dans des contextes de la fin du bas Moyen Âge et du début de la période moderne, ils trouvent des éléments de comparaison à Blois, pour des contextes du XV^e s. (AUBOURG et JOSSET *in* HUSI 2003 : 45). Un décor associant bandes rapportées brutes et adjonctions de pastilles circulaires sur lesquelles est apposé un décor au poinçon est également rattaché à un contexte de la première moitié du XV^e s. (Fig. 19). Cet exemplaire s'inscrit dans le registre des cruches ou pichets hautement décorés des XV^e-XVI^e s. tels qu'ils s'illustrent notamment à Tours (HUSI 2003 : 35-36).

Si avec moins de 3 % des NMI des assemblages du bas Moyen Âge et du début de la période moderne, ces quelques individus faisant appel à des savoirs faire techniques à plus forte valeur ajoutée restent trop marginaux pour présumer d'une occupation au statut social privilégié au sein de l'emprise, ils peuvent néanmoins constituer un indice d'une occupation plus prestigieuse dans un environnement proche.

CONCLUSION

La fouille réalisée en 2011 sur le coteau nord de la vallée de la Loire à Blois, à l'arrière de l'actuelle cathédrale Saint-Louis, devait permettre de répondre aux questions relatives à l'origine de l'occupation de ce secteur de la ville encore peu exploré par l'archéologie. En dépit de conditions d'intervention particulières et difficiles, l'opération a permis de distinguer trois grandes périodes chronologiques s'échelonnant du V^e s. au XIX^e s.

La plus ancienne occupation reconnue remonte au V^e s. et documente les origines du pôle religieux de l'église Saint-Solenne. L'église, fondée au X^e s., succède probablement à un édifice plus ancien. Elle est accompagnée d'un vaste cimetière et constitue au Moyen Âge la plus grande paroisse de la ville. Une sépulture datée des V^e-VII^e s., installée sur la pente naturelle du coteau dans des colluvions provenant du plateau, appartient probablement aux origines de l'occupation religieuse des lieux. L'aire funéraire se densifie à partir du VIII^e s. pour atteindre son apogée

aux alentours du xi^e s. Elle forme alors une partie de l'un des cimetières de l'église Saint-Solenne. Après le xii^e s., les inhumations se raréfient et une seule sépulture datée des xiv^e-xv^e s. est identifiée.

Parallèlement, un habitat, caractérisé par des trous de poteau et des silos, se développe à partir du xi^e s. en marge du cimetière. La présence de l'église Saint-Solenne, qui devient un lieu de pèlerinage important à cette période, joue sans doute un rôle attractif. Cette occupation perdure au moins jusqu'au xiii^e s. en se déplaçant en direction de l'église et en empiétant partiellement sur le secteur funéraire.

Ces découvertes confirment le rôle majeur que les différents édifices religieux de la ville de Blois ont eu dans l'attraction et la fixation des occupations durant le premier Moyen Âge sur son territoire (Fig. 8).

La fouille n'aura pas permis d'apporter plus de précisions quant à la datation du fossé de l'enceinte urbaine dont le *terminus post quem* reste fixé au xiii^e s. Son entretien régulier est cependant avéré au moyen de curages successifs durant les xiv^e et xv^e s. À la fin du xvi^e s., il est en grande partie comblé et n'assure plus son rôle défensif.

L'aménagement des terrasses par l'apport de remblais intervient dès le xv^e s. comme en témoigne l'installation d'un bâtiment, restes ténués de l'ancien faubourg Saint-Jean, construit en partie sur le fossé d'enceinte et l'exhaussement du niveau de circulation. La présence dès cette époque d'un mur de soutènement en amont vers la Loire est une évidence mais son existence n'a pas pu être démontrée dans le cadre de la fouille.

Les terrasses sont ensuite réaménagées à plusieurs reprises jusqu'à la création du palais épiscopal et des jardins au xviii^e s.

L'esplanade retrouve aujourd'hui ses deux allées de marronniers dominant la Loire.

ARCHIVES MENTIONNÉES DANS L'ARTICLE

Archives départementales du Loir-et-Cher

Série G. Clergé séculier

Église paroissiale Saint-Solenne (prieuré de Bourg-moyen, puis église cathédrale).

G1053. 706 f^o. 1780.

Inventaire des titres, papiers et enseignements concernant les rentes, fermes et loyers.

1^{ère} liasse : Plans et devis des ouvrages faits à l'église, dons du roi pour la reconstruction (1570). Plans et devis d'un portail (1613). Copie conforme du devis des maçonneries et charpentes pour achever la tour.

2^e liasse : Inventaire des meubles.

Procès-verbal de visite en l'église et au cimetière par

Jean Breuillet, grand vicaire de Chartres (1640).

Arrêt de la chambre des comptes portant concession d'un terrain sur les fossés de la ville, à la porte Clouzeaux pour agrandir le cimetière (1719).

3^e liasse : Échange entre Mgr de Berthier, évêque de Blois et Louis Frotté, prieur de Saint-Solenne, par lequel ce dernier cède quatre maisons et appartenances sises rue et près la Porte Clouzeaux, dans l'emplacement où sont actuellement les bâtiments du chapitre, de l'officialité et de l'appariteur.

4^e liasse : inventaire des titres de la Marelle.

6^e liasse : registre des délibérations de la paroisse.

Liasses 8 à 59 : Rentes foncières sur des maisons en ville. Rente de 10 livres sur la maison du Lion d'Or, place de l'ancien cimetière Saint-Solenne (1656-1762). Bail par les procureurs de la confrérie Saint-Michel de cinq quartiers de terre à la Croix-Bouton, paroisse Saint-Solenne (1607). Consentement de la confrérie à une résiliation " au moyen de ce qu'on avait pris et prenait encore une grande quantité de terre dudit héritage pour faire la levée le long de la Loire " (1611). Jardin, maison et galerie au Haut Bourg appartenant anciennement à la Confrérie Saint-Michel en l'église Saint-Solenne puis à la Fabrique ; celle-ci ayant été dépossédée du jardin haut par sentence du présidial (1699) et ayant vendu le jardin bas à l'évêché pour solder les frais du procès (1701). Baux pour 29 ans de 2 boisselées de vigne près Clouzeaux (1739, 1769). Titres de l'ancienne confrérie Saint-Michel : rente de vicariat à Bourg-moyen pour un jardin au haut Bourg à la Galochinière (1498).

G1100. 15 pièces. 1514-1613.

Blois. Rente prescrite sur une maison dans l'emplacement de l'évêché. Jeanne Néret, femme de Raoulet Locquet, parcheminier, vend à Gilles Pallejay, prêtre, demeurant au Haut Bourg, une rente perpétuelle de 25 sols Tournoi. sur une maison au Bas-Bourg, donnant sur le chemin qui descend du petit cimetière Saint-Solenne à la porte du Bas Bourg. Testament dudit Palgey, chapelain de Saint-Solenne par lequel il lègue ladite rente à la fabrique (1521).

Série H. Clergé régulier

Prieuré-cure de Saint-Solenne de Blois

3 H 110. 212 f^o. 1707.

Inventaire des titres et papiers conservés au trésor de l'abbaye. Bulles d'Alexandre VI " afin de posséder le prieuré-cure de Saint-Solenne " et d'autres bénéfices (1497, 1502). Lettres de Thibaud V, comte de Blois faisant donation à Bourg-moyen des églises de Saint-Solenne et Saint-Calais (1166). Procédures (au sujet de leurs droits de sépulture) entre les chanoines de Bourg-moyen et les curés ou marguilliers de Saint-Honoré, Saint-Solenne, Saint-Martin (1675-1694). Titres de maisons sises à Blois, rue de la Tupinière, au-dessous du cimetière Saint-Solenne (p. 342).

Sources iconographiques

1Fi555. Essai de reconstitution du plan de Blois au commencement du xviii^e s. par A. Duval, 1905.

33Fi518. Gravure de Braun en couleur accompagnée

d'un texte en latin décrivant la ville de Blois, 1575.

550-W-17-2. Cadastre actuel de la ville de Blois. Section 1.

Plans infographiés par V. Aubourg, carte archéologique (SRA Centre Val de Loire)

“*Plan du palais épiscopal de la ville de Blois*” par l'ingénieur des Ponts et Chaussées, 1792-1793. Plan repris par A. Cauchie : emplacement de l'évêché en 1698, restitution des rues au xvii^e s., bibliothèque municipale M. Genevoix de Blois.

Plan de Blois daté du xvii^e s. figurant l'enceinte urbaine et les fossés. Bibliothèque Nationale.

Bibliothèque municipale de Blois

“*Profil de la ville de Blois vue du midy*”, gravure de Maugier, 1675. Copie sur le dessin original, propriété de L. Vignat par A. Trouessard, 1888.

BIBLIOGRAPHIE

AUBOURG et JOSSET 2000

Aubourg V. et Josset D. - Le site du promontoire du château de Blois du viii^e au xi^e s. (Loir-et-Cher). (Première partie : niveaux et structures), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 39 : 161-197.

BERGEVIN et DUPRÉ 1846

Bergevin L. et Dupré A. - *Histoire de Blois*, E. Dézairs, Blois, 2 vol.

BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 1996

Boissavit-Camus B., Galinié H., Lorans E., Prigent D. et Zadora-Rio É. - Chrono-typologie des tombes en Anjou-Poitou-Touraine, *in* : Galinié H. et Zadora-Rio É. (textes réunis par), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2^e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre-1^{er} octobre 1994), 11^e Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, ARCHEA, FERACF, Tours : 257-269.

BOISSAVIT-CAMUS et ZADORA-RIO 1996

Boissavit-Camus B. et Zadora-Rio E. - L'organisation spatiale des cimetières paroissiaux, *in* : Galinié H. et Zadora-Rio É. (textes réunis par), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2^e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre-1^{er} octobre 1994), 11^e Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, ARCHEA, FERACF, Tours : 49-53.

CARLIER 2008

Carlier M. - *Blois, Les Terrasses de l'Évêché (41)*, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Drac Centre, Orléans.

CAUCHIE 1930

Cauchie A. - L'évêché de Blois et ses jardins, *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, XXVIII : 129-167.

CHIMIER, AUBOURG et JOSSET 2000

Chimier J.-Ph., Aubourg V. et Josset D. - *L'hôtel de Ville de Blois (41). Surveillances archéologiques (41.018.026. AH)*, rapport d'opération préventive de fouille nécessité par l'urgence absolue, Drac Centre, Orléans.

COSPEREC 1994

Cosperec A. - *Blois, la forme d'une ville*, Cahiers du Patrimoine, [Imprimerie nationale, Paris](http://www.imprimerie-nationale.fr/).

DALAYEUN *et al.* 2012

Dalayeun M.-D. (dir.) - *La fouille des Terrasses de l'Évêché, Blois (41)*, Rapport de fouille préventive, Inrap, SRA Centre, Orléans.

GEORGES-ZIMMERMANN 2015

Georges-Zimmermann P. (dir.) - *Les sépultures prestigieuses de l'église Notre-Dame de Cléry-Saint-André, Loiret : Étude pluridisciplinaire du caveau de Louis XI* “*Fouille du caveau de Louis XI à Cléry-St-André*”, Éditions L'Harmattan avec le concours de Inrap, Paris, 188 p.

HOLLEVILLE 1995

Holleville T. - Essai de délimitation des paroisses de la ville de Blois au xviii^e s., *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, L : 129-137.

HUSI 2003

Husi Ph. (dir.) - *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11^e-17^e siècle)*, *Chronotypologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne, Tours*, 20^e Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, ARCHEA, FERACF, Tours, 110 p.

HUSI 2013

Husi Ph. (dir.) - *La céramique du haut Moyen Âge dans le Centre - Ouest de la France : de la chrono - typologie aux aires culturelles*, 49^e Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, ARCHEA, FERACF, Tours, 283 p.

JESSET 2003

Jeset S. - Chrono-typologie de la céramique d'Orléans et réseaux d'approvisionnement de la ville, *in* : Husi 2003 : 49-66.

JOSSET *et al.* 2004

Josset D., Aubourg V., Couvin F. et Riquier S. - Topographie et constitution de l'espace urbain à Blois de la Tène finale à l'an Mil, apport des recherches archéologiques préventives depuis 1991, *in* : Mazzochi G. (dir.), *Approche archéologique de l'environnement et de l'aménagement du territoire ligérien* : colloque, Orléans, Muséum d'Orléans, 2002, Fédération archéologique du Loiret, Neuville-aux-Bois : 199-234 (Études ligériennes).

JOSSET *et al.* 2018

Josset D. (dir.) - Projet collectif de recherche “*Blois : ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours*”, rapport d'activité 2018, SRA Centre Val-de-Loire, Orléans.

JOSSET *et al.* 2018

Josset D. (dir.) - Projet collectif de recherche “*Blois : ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours*”, rapport d'activité 2018, SRA Centre Val-de-Loire, Orléans.

LAFONT 2017

Lafont M. - L'enceinte médiévale de Blois : quelques précisions sur un ensemble méconnu, *Revue Archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 56 | 2017, mis en ligne le 05 juillet 2017, consulté le 27 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/2483>

LAUWERS 2015

Lauwers M. - Le cimetière au village ou le village au cimetière ? Spatialisation et communautarisation des rapports sociaux dans l'Occident médiéval, *in* : C. Treffort (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*,

Actes des 35^e Journées internationales d'Histoire de Flaran, 11 et 12 octobre 2013, Presses Universitaires du Midi, Toulouse : 41-60.

LESUEUR 1926

Lesueur F. - Blois, in : *Congrès Archéologique de France, 83^e session*, 1925, Picard, Paris : 9-129.

LESUEUR 1930

Lesueur F. - Les fouilles de la cathédrale de Blois, l'église carolingienne Saint-Solenne, *Bulletin Monumental*, 89 : 435-514.

LESUEUR 1969

Lesueur F. - *Les églises de Loir-et-Cher*, 518 p., A. et J. Picard, Paris.

LUSSON (dir.) 2004

Lusson D. (dir.) - Rue de Beaulieu, rue de Dinetard, lotissement du " Clos des Sabannes ", Saint Denis en Val (Centre-Val de Loire, Loiret) : Rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, Pantin.

MARTIN-DEMEZIL 1986

Martin-Demezil J. - Église et crypte de Saint-Solenne, *Congrès Archéologique de France*, 139^e session, 1981, Blésois et Vendômois, Société d'Archéologie Française, Paris : 136-141.

MASSAT (dir.) 1999

Massat T. (dir.) - Orléans, îlot de la Charpenterie (Centre-

Val de Loire, Loiret) : document final de synthèse, fouille archéologique, Afan CIF, Pantin, 7 vol.

PROVOST 1988

Provost M. - Le Loir-et-Cher (41), (Carte archéologique de la Gaule). Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris.

SCHWEITZ 1981

Schweitz D. - Dépôts funéraires médiévaux en Vendômois et dans le Centre, *Revue Archéologique du Centre*, 20 : 27-80.

SOYER 1894

Soyer J. - *La communauté des habitants de Blois jusqu'au commencement du xv^e s.*, A. Picard et fils, Paris.

TREFFORT et DIERKENS 2015

Treffort C. et Dierkens A. - Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne : rapport introductif, in : C. Treffort (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des 35^e Journées internationales d'Histoire de Flaran*, 11 et 12 octobre 2013, Presses Universitaires du Midi, Toulouse : 7-19.

ZADORA-RIO et GALINIÉ 2001

Zadora-Rio É. et Galinié H. avec la coll. de Husi Ph., Liard M., Rodier X., Theureau C. - La fouille du site de Rigny, 7^e-19^e s. (Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière. Troisième et dernier rapport préliminaire (1995-1999), in : *Revue Archéologique du Centre de la France*, 40 : 167-242 [https://www.persee.fr/doc/racf_0220-6617_2001_num_40_1_2879].

ANNEXE

